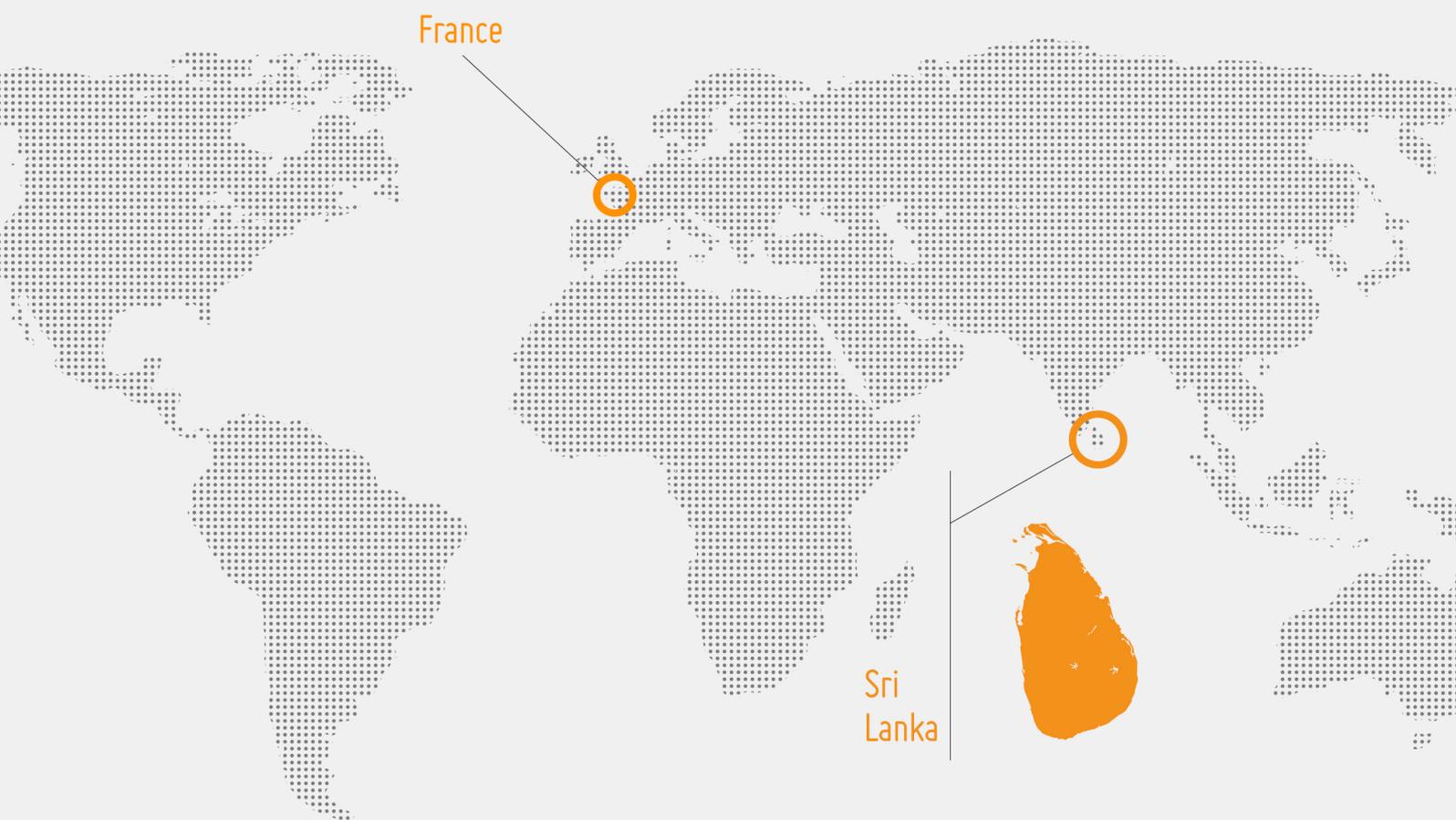

ÉTUDE SUR LA DIASPORA SRI LANKAISE EN FRANCE



Sommaire

| | |
|---|-------------|
| Résumé exécutif | p 2 |
| Méthodologie | p 4 |
| Partie I – Présentation du Sri Lanka | p 6 |
| A – Données générales | p 7 |
| 1 – Répartition et densité de la population | p 8 |
| 2 – Répartition de la population par groupes ethniques et religieux | p 8 |
| 3 – Situation géographique | p 9 |
| 4 – Phénomènes migratoires | p 10 |
| B – Situation économique | p 11 |
| 1 – Principaux indicateurs | p 11 |
| 2 – Évolution du PIB (2009-2014) | p 12 |
| 3 – Des déséquilibres importants de l'économie | p 14 |
| C – Situation politique et relations de coopération | p 15 |
| 1 – Politiques intérieures | p 15 |
| 2 – Politiques extérieures | p 18 |
| 3 – Aperçu des ONG intervenant à Sri Lanka | p 20 |
| Partie II – Profil de la diaspora sri lankaise en France | p 22 |
| A – Estimations chiffrées | p 23 |
| 1 – Les effectifs généraux des migrations internationales | p 23 |
| 2 – Les effectifs de la migration sri lankaise | p 24 |
| B – Histoire et caractéristiques de l'immigration sri lankaise | p 26 |
| 1 – Les origines et étapes de la migration | p 26 |
| 2 – Une émigration de refuge | p 27 |
| 3 – Typologie sociologique des Tamouls en France | p 29 |
| C – Vie communautaire en France | p 31 |
| 1 – Le « Little Jaffan », haut lieu de sociabilité Tamoule | p 31 |
| 2 – Une chaîne migratoire bien organisée | p 33 |
| 3 – Une dissociation entre le lieu de résidence et le lieu de commerce | p 34 |
| Partie III – Profil de la vie associative sri lankaise en France | p 35 |
| A – Structuration de la vie associative | p 36 |
| 1 – Organigramme général | p 36 |
| 2 – Typologie des associations et activités | p 37 |
| B – Caractéristiques de la vie associative | p 40 |
| 1 – Politisation culturelle et associative | p 40 |
| 2 – Encadrement associatif de la jeunesse | p 41 |
| C – Perspectives de travail FORIM/diaspora sri lankaise | p 42 |
| 1 – Constats | p 42 |
| 2 – Pistes de travail | p 44 |
| Annexes | p 46 |
| Annexe I – Liste des acronymes | p 47 |
| Annexe II – Bibliographie | p 49 |

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le Forum des Organisations de Solidarité internationale Issues des Migrations (FORIM) est une plate-forme nationale composée de 35 regroupements et Fédérations d'Organisations de Solidarité internationale issues de l'Immigration (FOSIM).

Il réunit des diasporas de plus de vingt pays, représentant près de 700 associations, intervenant en Afrique subsaharienne, au Maghreb, dans l'Océan Indien, aux Caraïbes et dans le Sud-est Asiatique.

Depuis sa création, en 2002, le FORIM mobilise les énergies disponibles parmi les millions de migrantes et les autres acteur-trices de la solidarité internationale en faveur du développement des pays d'origine et du mieux vivre ensemble.

Il a pour ambition de construire une dynamique nationale et internationale en tant que vecteur de partage d'expériences croisées et de compétences pour le codéveloppement et l'intégration. Il participe ainsi à l'innovation pour le développement et l'élaboration des politiques à partir des projets des Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration (OSIM) et leurs partenaires.

Afin d'améliorer la qualité de ses interventions auprès de ses membres et des OSIM, plus généralement, le FORIM souhaite approfondir sa connaissance des diasporas et encourager la mise en réseau de celles qui ne sont pas encore structurées.

Son objectif est double. D'une part, **renforcer sa crédibilité** par la qualité et le niveau de représentation de ses membres ; d'autre part, **consolider son assise nationale et régionale** par une adhésion et mobilisation plus larges des diasporas partenaires. Dans ce cadre, le FORIM souhaite faire un état des lieux des acteurs associatifs issus de l'immigration investis en France et/ou dans leurs pays d'origine. Le but recherché est de mieux connaître ces associations, leurs actions et leurs domaines d'intervention, mais aussi d'identifier leurs besoins dans une optique de développement.

Cette étude porte sur la diaspora sri lankaise en France et elle est d'autant plus pertinente que cette migration reste peu connue, faute de travaux de recherches suffisamment diffusés alimentant une stigmatisation dans les discours.

Plus précisément, elle est réalisée pour :

- Établir un diagnostic sur la base d'une analyse chiffrée et qualitative de la situation actuelle de la diaspora sri lankaise en France.
- Réaliser un état des lieux exhaustif sur l'actualité politique du pays en lien avec l'immigration et les OSIM sri lankaises en France, avec comme toile de fond, les connections potentielles avec le réseau du FORIM.
- Analyser les différentes opportunités de mise en réseau avec le FORIM et identifier éventuellement ses freins.
- Dégager des propositions opérationnelles pour renforcer les actions d'information et de coopération avec le FORIM et les acteur-rices de la diaspora sri lankaise, à partir notamment des recommandations recueillies auprès d'eux.
- Permettre au FORIM de capitaliser le travail réalisé auprès de la diaspora sri lankaise pour faire connaître ses programmes et services (Observatoire, Centre de ressources, PRA/OSIM, groupe jeunesse, groupe Genre et migrations, etc).
- Identifier des personnes ressources qui pourraient être des points de contacts pour le FORIM dans le cadre d'une démarche ultérieure de mise en réseau.

L'ÉTUDE A COMPORTÉ DEUX GRANDES ÉTAPES

- I. **Une recherche documentaire préalable** destinée à la fois à faire l'état des lieux des connaissances déjà existantes. Les informations les plus pertinentes ont été sélectionnées pour le travail d'enquête proprement dit.
- II. **Un travail d'enquête de terrain** de diagnostic et de contacts avec les différentes composantes repérées au sein de la diaspora sri lankaise en France.

L'ÉTUDE S'EST BASÉE SUR DEUX TYPES DE SOURCES

- I. **Des entretiens formels et informels.**

Ils ont été réalisés pour comprendre les parcours individuels et collectifs de la diaspora sri-lankaise, principalement tamoule, et mieux cerner l'organisation de leur chaîne migratoire en France. Par ailleurs, ils ont permis d'identifier la nature des actions/projets qui sont portés au niveau associatif et de faire connaître le FORIM dans une optique de mise en lien et réseautage. Nous avons souhaité recueillir les points de vue de jeunes et de femmes et nous avons pu échanger sur les actions plus particulières du FORIM sur les questions de jeunesse et la place des femmes dans les réalités de cette diaspora. Nous avons garanti une confidentialité des informations recueillies au cours des entretiens pour répondre à la demande exprimée par la plupart des personnes interrogées et permettre donc une parole plus libre. Nous ne pouvons prétendre à une méthodologie rigoureuse pour le choix des personnes interviewées, la méthode utilisée à été celle de la chaîne des contacts.
- II. **Des sources et publications diverses.**

Elles émanent des organismes officiels, des chercheurs, des associations, des organismes d'appui, etc. : études, statistiques, articles de presse, sites internet, blogs, médias sociaux.

PARTIE I

PRÉSENTATION DU SRI LANKA

A – Données générales

B – Situation économique

C – Situation politique et relations
de coopération

A – Données générales

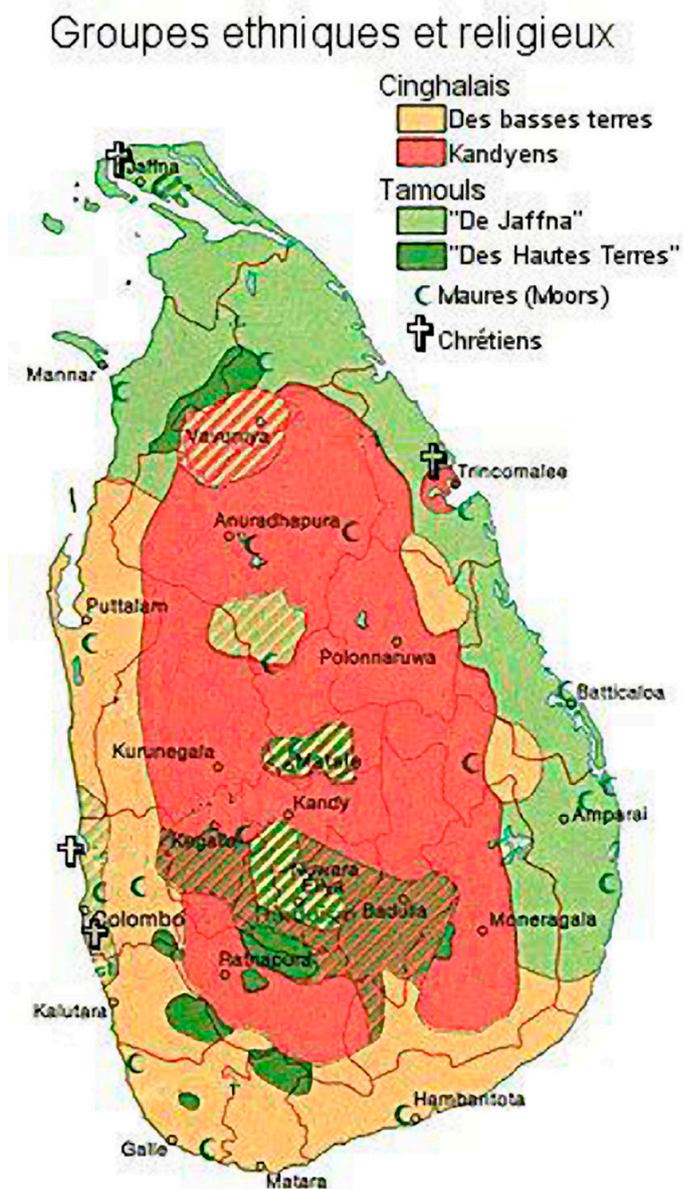
| | |
|---|---|
| Nom du pays | –Forme conventionnelle longue : République Socialiste Démocratique du Sri Lanka. –Forme conventionnelle courte : Sri Lanka. |
| Capitale | Colombo. |
| Capitale législative | Sri Jayewardenepura. |
| Monnaie | La roupie du Sri Lanka. |
| Fête | Jour de l'Indépendance, 4 Février (1948). |
| Langue officielle | Le cinghalais, connu par 3 habitant-es sur 4, qui s'est vu adjoindre le tamoul comme langue officielle. |
| Villes principales | Dehiwala, Jaffna, Moratuwa, Kandym Galle, Negombo, Trincomalee, Kotte. |
| Population ¹ | 21, 33 millions d'habitants (2014). |
| Densité | 310 h/km ² . |
| Croissance démographique (2011) | 1,00%. |
| Espérance de vie (2013) | 74 ans. |
| Taux d'alphabétisation (2011) | 90,70%. |
| Indice de développement humain (2012) | 0,715 / 92ème sur 186. |
| Religion(s) | Bouddhisme (petit véhicule, 69%), hindouisme (7,8%), islam (7,6%), christianisme (6,2%), non déclarés (10%). |
| Ratio de la population pauvre en fonction du seuil de pauvreté national (% de la population, en 2013) | 6,70%. |

¹<http://donnees.banquemondiale.org/pays/sri-lanka>

1 - Répartition et densité de la population

La population est inégalement répartie dans l'île. La région métropolitaine de Colombo regroupe plus de 2 millions d'habitant-es. Les autres villes ne dépassent 100 000 habitant-es. La population semi-rurale est toutefois très importante le long des côtes sud-ouest (de Negombo à Matara). La densité est également élevée dans les montagnes du centre avec ses villages et plantations et dont la métropole est la ville de Kandy. Il en est de même dans la péninsule et les petites îles de l'extrême nord dominées par la vallée de Jaffna et sur une partie de la côte orientale autour de Batticaloa.

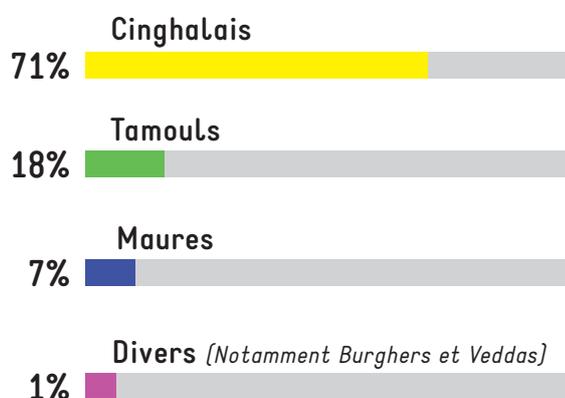
2 - Répartition de la population par groupes ethniques et religieux²



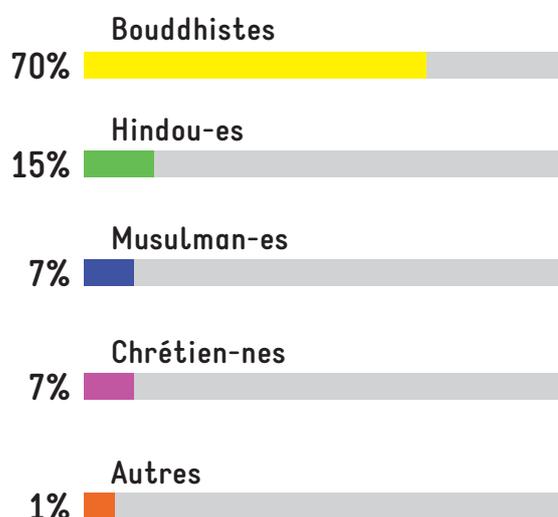
²www.indereunion.net.

La majorité de la population est composée par le groupe ethnique des Cinghalais (71%). Le groupe ethnique des Tamouls représente 18% de la population.

ETHNIES



RELIGIONS



3 - Situation géographique

Sri Lanka est un état insulaire au sud-est de l'Inde. Il s'étend du Nord au Sud sur 353 km. L'île est reliée au sous-continent indien par le pont d'Adam.

DONNÉES

| | |
|--------------------|--|
| Superficie | 65 610 km ² (64 740 Km ² de terres et 870 km ² d'eau). |
| Point culminant | Mont Pidurutalagala, 2524 m. |
| Longueur des côtes | 1 340 km. |
| Climat | Moussons tropicales : mousson de nord-est (décembre à mars) ; mousson de sud-ouest (juin à octobre). |

CARTE DU SRI LANKA³



4 - Phénomènes migratoires

Les phénomènes migratoires se situent dans les zones densément peuplées suivantes :

- **Celle de Jaffna** : entièrement tamoule (hindoue ou chrétienne).
- **Celle de Colombo** : en majorité cinghalaise, où beaucoup d'émigrantes sont recrutées pour les pays du Moyen-Orient notamment.
- **Celle des montagnes kandyennes** : quittées en grand nombre par les travailleurs tamouls des plantations depuis les années 1970.

³ Wikimedia Commons, la médiathèque libre – <http://commons.wikimedia.org/wiki/File:Un-sri-lanka.png?uselang=fr>

On distingue deux vagues d'immigration tamoule dans l'île en provenance de l'Inde du sud :

- **Les tamouls dits aujourd'hui "de Jaffna"** se situent essentiellement au nord et à l'est, sur le littoral.
- **Les tamouls "des Hautes Terres", dits aussi "indiens"** se concentrent dans la région centre-sud, au sud de Kandy et autour de Nuwara-Eliya où se trouvent les plantations de thé.

Les différences entre les deux groupes sont importantes. Si la langue (le tamoul) est commune, leur histoire et origines sociales sont bien distinctes, ce qui explique que les deux communautés ne « se mélangent pas » même si elles peuvent cohabiter dans une grande ville comme Colombo.

B – Situation économique

L'économie sri lankaise s'est libéralisée en 1977 ; en dépit de vingt années de guerre, elle affiche des taux de croissance annuels moyens de 5%, depuis 2001, preuve d'une économie résistante même en période de conflit mais qui demeure toutefois fragile compte tenu de la persistance des inégalités régionales.

1 - Principaux indicateurs

L'île enregistrait, en 2013, un Produit International Brut (PIB) par habitant **de 3127 USD**. Elle est considérée comme un « pays à revenu intermédiaire inférieur », selon la classification de la Banque Mondiale (BM). Elle dispose de l'Indice de Développement Humain (IDH) le plus élevé d'Asie du Sud. Ces progrès sont à attribuer en grande partie à l'espérance de vie et au taux d'alphabétisation plus élevés que dans les autres pays de la région.

| | |
|---|--|
| PIB (2013) | 67,18 Milliards de dollars USD. |
| PIB par habitant (2013) | 3 127 USD (en dollars courants). |
| Taux de croissance (2013) | 6,30%. |
| Taux de chômage (2012) | 4,00%. |
| Taux d'inflation (2013) | 6,90%. |
| Solde budgétaire (2012) | - 6,4% du PIB. |
| Balance commerciale (2012) | - 9,4 Mds USD. |
| Principaux clients (2012) | Union européenne (26,8%), États-Unis (20,1%), Inde (5,8%). |
| Principaux fournisseurs (2012) | Inde (19,7%), Chine (14,4%), Émirats arabes Unis (7,3%). |
| Exportations de la France vers Sri Lanka (2013) | 84 MEUR. |

2 - Évolution du PIB (2009-2014)

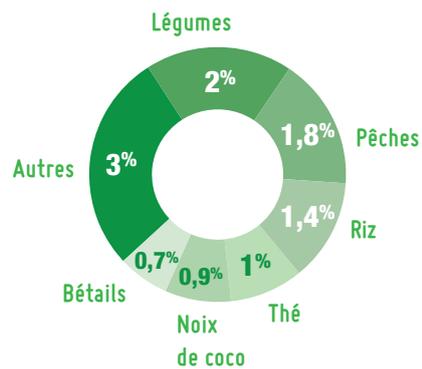
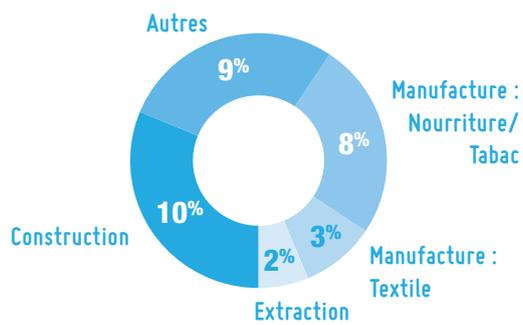
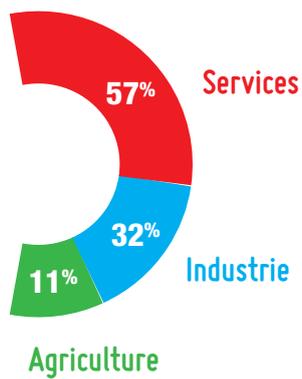
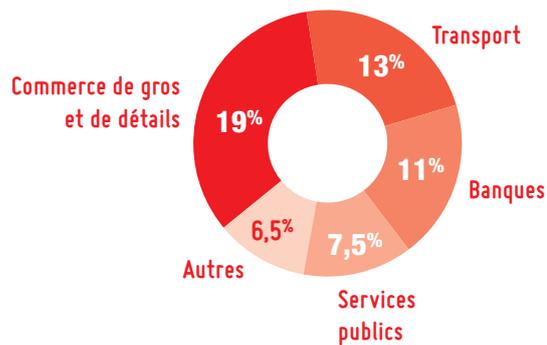
Le niveau de développement de Sri Lanka est supérieur à celui de la plupart de ses voisins d'Asie du Sud.

Il correspond à deux fois le PIB par habitant de l'Inde et il est dorénavant classé, par l'ONU, dans la catégorie des pays à « haut niveau de développement humain » (92ème place mondiale).

| | 2009 | 2011 | 2013 | 2014-9 mois |
|---------------------------------|-------|-------|-------|-------------|
| EVOLUTION DU PIB | | | | |
| Croissance du PIB (%) | 3,5 | 8,2 | 7,3 | 7,7 |
| PIB (Mds USD) | 42 | 69 | 57 | |
| PIB par habitant (USD) | 2 057 | 2 836 | 3 280 | |
| DÉCOMPOSITION DU PIB (%) | | | | |
| Services | 12,7 | 12,1 | 10,8 | 10,2 |
| Industrie | 29,7 | 29,9 | 32,5 | 32,9 |
| Agriculture | 57,6 | 58 | 56,8 | 56,9 |

Sources : Central Bank of Sri Lanka, Department of Census and Statistics of Sri Lanka, FMI.

2013 : Décomposition du PIB



Selon l'Union Européenne, les défis que le pays devra relever dans les prochaines années sont caractérisés par :

- ↳ La nécessité de **résoudre une situation politique** explosive et conflictuelle, l'objectif global étant d'aboutir à une solution durable du conflit grâce à un règlement politique négocié de manière pacifique, respectant les exigences légitimes de toute la population du Sri Lanka, y compris des communautés minoritaires.
- ↳ La nécessité de **faire progresser une série de réformes** et de veiller à l'accélération de la croissance en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) en matière de réduction de la pauvreté.
- ↳ La nécessité **d'éradiquer la pauvreté aiguë** dans certaines parties du centre du pays ainsi que dans tout le nord et l'est du territoire.

3 - Des déséquilibres importants de l'économie

La sécurité alimentaire est l'une des situations les plus préoccupantes tout comme le niveau d'emploi des personnes.

Le pays sort lentement de trois décennies de guerre civile qui laissent, derrière elles, d'importants dégâts d'infrastructures. Elles ont entraîné le déplacement de plusieurs centaines de milliers de personnes et causé la mort de milliers d'autres.

Selon le dernier rapport du *International Crisis Group*, le Sri Lanka connaît, aujourd'hui, une succession de manifestations et de grèves, dont la plupart sont « l'expression de mécontentement lié à la hausse du coût de la vie, aux mesures d'austérité gouvernementales et à l'absence de dividendes économiques de la paix ». De plus, les prix des produits de première nécessité ne cessent d'augmenter et les salaires réels de près de 75% de la main-d'œuvre ont baissé depuis 2010.

En 2012, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) souligne, qu'après la Chine, le Sri Lanka avait la plus rapide augmentation des inégalités de revenus en Asie.⁴

La forte croissance économique des années d'après-guerre a favorisé la persistance de déséquilibres économiques. Des investissements importants dans la reconstruction ont été réalisés à la fin de la guerre mais les défis en matière de développement sont de taille. De fortes inégalités régionales persistent sur le territoire notamment entre le Nord et l'Est, les plus touchés par le conflit ainsi que dans le Sud du pays, là où se concentre l'activité.

⁴ *International Crisis Group, Sri Lanka's Potemkin Peace: Democracy Under Fire, Asia Report N°253 - 13 novembre 2013.*

En effet, la situation économique dans les anciennes zones de conflit est précaire, plus particulièrement, dans **les districts les plus pauvres de Kilinochchi et Mullaittivu**. Du point de vue de l'équilibre de la balance des paiements, celle-ci est assurée par **les importants transferts en provenance des migrants** complétés par les revenus du tourisme.



En 2012, les envois de fonds des travailleurs émigrés sri lankais s'élevaient à : 5'985 millions de dollars américains. La majorité de ces envois (56.1%) provient du Moyen-Orient.⁵

Au cours du deuxième trimestre de 2013, le niveau de chômage chez les jeunes (15-24 ans) était estimé à 20.1% (15% chez les hommes et 27.8% chez les femmes).⁶

Cette situation pousse un grand nombre de jeunes à chercher des opportunités en dehors du Sri Lanka. En 2012, il était estimé qu'environ **1.8 millions de sri Lankais travaillaient à l'étranger**. La majorité d'entre eux avaient trouvé un emploi en Arabie Saoudite, au Qatar, au Koweït et aux Émirats Arabes Unis.⁷

C – Situation politique et relations de coopération

1 - Politiques intérieures

Depuis l'indépendance, l'évolution au Sri Lanka a été dominée par deux facteurs qui ont déstabilisé la vie politique du pays :

- ↳ Le problème **du choix d'une voie de développement** pour faire face au défi démographique.
- ↳ **L'accentuation des attitudes communalistes** empêchant l'affirmation d'un sentiment national sri lankais.

Entre 1983 et 2009, le Sri Lanka a connu une guerre civile opposant principalement des groupes militants séparatistes tamouls et les autorités centrales du pays, majoritairement aux mains des cinghalais, et considérée à ce titre comme un conflit ethnique.



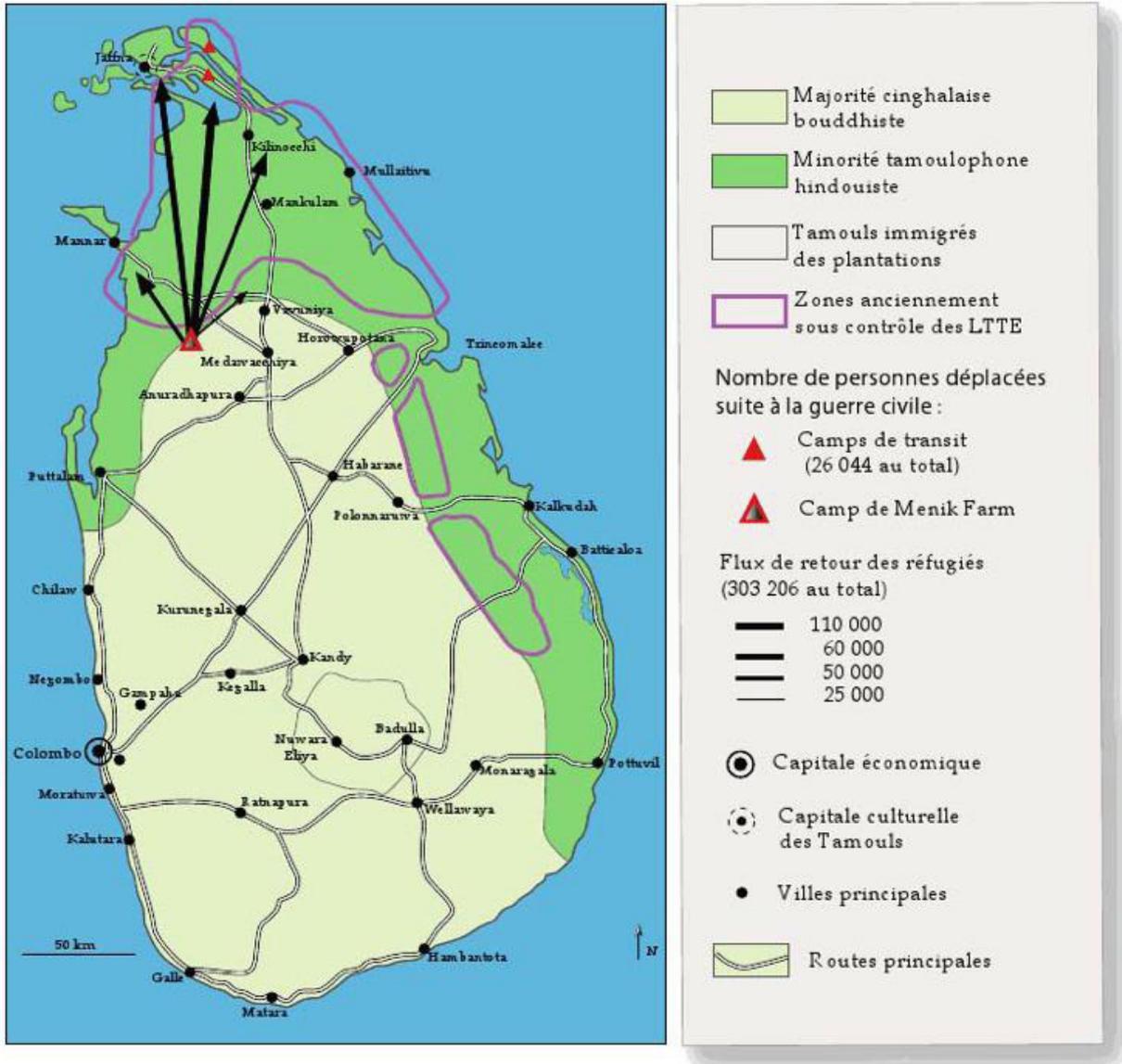
En 30 ans de guerre civile, on a déjà pu dénombrer 65.000 morts.

⁵Central Bank of Sri Lanka, *Economic & Social Statistics of Sri Lanka – 2013, April 2013*. <http://www.cbsl.gov.lk>.

⁶Department of Census and Statistics, Ministry of Finance and Planning, *Quarterly Report of the Sri Lanka. Labour Force Statistics, Second Quarter, 2013* <http://www.statistics.gov.lk/samplesurvey/report2013q2.pdf>.

⁷Department of Census and Statistics Sri Lanka, Table 7 : Total departures for foreign employment by country 2006 – 2010, <http://www.statistics.gov.lk/NCMS/RepNTab/Tables/SLBFE/tab7.pdf> / Institute of Policy Studies of Sri Lanka, *Migration Profile Sri Lanka*, February 2013.

CONFLIT ET MOUVEMENT DE LA POPULATION À SRI LANKA⁸



Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, pour les tamouls, les conflits et les émeutes de caste avaient plus d'importance que les disputes avec les cinghalais, dont peu se trouvaient autour de Jaffna.

Le premier mouvement identitaire cinghalais est apparu en 1956 (Lanka Freedom Party / LFP) . Ce dernier revendique une « recinghalisation » de la classe politique. Son leader, devenu premier ministre, soutient un projet de loi instituant le cinghalais comme langue officielle unique et le bouddhisme comme religion d'état sous prétexte que les cinghalais représentent 80% de la population. On peut également faire remonter à cette même époque le conflit actuel entre le pouvoir très largement cinghalais et l'élite tamoule de Jaffna (la capitale tamoule au Nord du pays).

⁸ Source : Conception et réalisation Anthony Goreau-Ponceaud, 2012. D'après le UNHCR (Joint Humanitarian Update n°28, septembre 2010).

En simplifiant, on peut distinguer trois périodes de crises majeures politiques :

- ↳ **Entre 1956 et 1959**, en prenant une forme communaliste⁹.
- ↳ **Entre 1960 - 1970**, avec l'insurrection en 1971, d'un mouvement cinghalais guévariste mené par le Janatha Vimukthi Peramuna (J.V.P.). Parallèlement, en 1972, apparaît, à Jaffna, un groupuscule d'activités tamoules, les Tigres de la Libération qui deviendront plus tard, les Liberations Tigers of Tamil Ealam (LTTE), le plus radical mouvement indépendantiste.
- ↳ **Dans les années 1980**, marquées par l'essor du terrorisme tamoul, les violences anti-tamoules de l'été de 1983, l'intervention indienne de l'été de 1987, ainsi que la seconde rébellion cinghalaise du J.V.P. et sa répression de 1988 à 1990.

Les tensions entre cinghalais et tamouls, croissantes depuis *les années 1960*, ont abouti, au début des années 1980, à un conflit armé opposant le gouvernement sri lankais aux Tigres de Libération de l'Eelam Tamoul (LTTE). Ce mouvement sécessionniste revendiquait les régions à majorité tamoule du Nord et de l'Est de l'île.

En 1979, à la suite d'un attentat imputé aux Tigres, le gouvernement promulgue la Loi de Prévention du Terrorisme. Dès lors, le conflit ne cesse de s'amplifier.

En 1983, après une embuscade des Tigres tuant 13 militaires, les émeutes raciales ensanglantent l'île en particulier la capitale Colombo.

En 1987, le gouvernement lance une vaste offensive militaire (bombardements, blocus, déplacement de population) contre la péninsule de Jaffna, devenue bastion de la rébellion tamoule. Le gouvernement indien intervient et impose une force d'interposition qui occupe le Nord tamoul **jusqu'en 1990**.

Après son départ, le gouvernement sri lankais reprend l'offensive dans cette région et c'est le début d'une guerre qui dure **quatre ans**. Les forces armées bombardent, imposent un blocus sur l'électricité, le pétrole, les médicaments, le bois de combustion et un certain nombre de produits alimentaires. L'armée relie de gré ou de force quasiment l'ensemble de la population enrôlant les jeunes gens et parfois les enfants. A cause de la guerre, l'économie de la région tamoule s'effondre totalement ainsi que l'ensemble du système scolaire. A Colombo, la situation reste extrêmement tendue car les Tigres y perpétuent des actions violentes qui culminent avec l'assassinat du président Premadasa **en 1993**, de sorte qu'en réponse, les forces armées arrêtent un grand nombre de civils tamouls et procèdent à des rafles de grande envergure.

Les élections présidentielles de **novembre 2005** ont été remportées par Mahinda Rajapakse, Premier Ministre sortant et partisan d'une politique de fermeté à l'égard des LTTE. Le gouvernement sri lankais a abrogé, **le 3 janvier 2008**, le cessez-le-feu conclu en 2002 avec les LTTE.

⁹ Le communalisme est une forme d'allégeance ou de loyauté à l'égard d'une petite minorité ou d'un groupe de personnes spécifiques. On le distingue généralement du communautarisme en ce sens qu'il apparaît moins organisé et moins exclusif que ce dernier.

Le 18 mai 2009, l'armée annonçait sa victoire contre le mouvement terroriste des Tigres tamouls et la mort de son fondateur, Velupillai Prabhakaran, ainsi que des principaux cadres du mouvement. Les dernières semaines de guerre ont été marquées par une situation humanitaire très difficile. Les élections présidentielles du **26 janvier 2010** ont confirmé Mahinda Rajapakse à ses fonctions.

D'après la Constitution de 1978, le Sri Lanka est une démocratie dotée d'un parlement unicaméral de 225 membres élus à travers un scrutin proportionnel plurinominal tous les six ans. Le mandat du Président de la République, Mahinda Rajapakse, réélu en janvier 2010, a duré six ans. **L'élection présidentielle anticipée**, qui avait été annoncée en octobre 2014, s'est tenue au Sri Lanka, **le 8 janvier 2015**. Elle opposait le Président sortant en poste depuis 2005 et candidat à un troisième mandat présidentiel, M. Rajapaksa, au candidat de la coalition de l'opposition, Maithripala Sirisena.

Selon les résultats officiels, M. Rajapaksa a été battu par M. Sirisena à 51,3% des suffrages.

| EXÉCUTIF - ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DU 8 JANVIER 2015 ¹⁰ | | | | |
|--|--------------|----------|--------------------------------------|----------------|
| Nom | Votes | Votes(%) | Formation | Orientation |
| Maithripala Sirisena | 6217162 | 51.3 | Nouveau front démocratique | |
| Mahinda Rajapaksa | 5 768 090 | 47.6 | Alliance de la liberté du peuple uni | Gauche modérée |
| Autres candidats | 138 200 * | 1.1 * | Autres * | * |
| | | 100 | | |

Publié en *décembre 2011*, le rapport de la commission sri lankaise pour la réconciliation (Lessons Learnt and Reconciliation Commission (LLRC), instaurée en 2010 par le Président Rajapakse, a disculpé le gouvernement sri lankais de toute responsabilité dans les crimes de guerre commis à la fin du conflit. Il reconnaît toutefois que les combats ont fait un nombre considérable de victimes civiles, avec le bombardement des zones de protection des civils et des hôpitaux, et propose des recommandations substantielles pour la réconciliation. La LLRC préconise également l'ouverture d'une enquête sur le meurtre impuni à ce jour de 17 employés sri lankais d'Action contre la Faim (ACF) le 4 août 2006, à Muttur, dans le nord-est de Sri Lanka.

2 - Politiques extérieures

La politique étrangère de Sri Lanka est fortement dépendante de l'évolution de sa situation politique intérieure et de sa volonté de favoriser son développement économique. Les autorités sri lankaises se sont lancées en faveur de la croissance

¹⁰ Perspective Monde <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan>.

à travers le plan présidentiel Mahinda Chinthana (2006), qui définit la stratégie économique du pays à l'horizon 2016.

Cette stratégie repose sur le développement de Sri Lanka autour de cinq secteurs :

- ↳ Aérien.
- ↳ Maritime.
- ↳ Commercial.
- ↳ Énergie.
- ↳ Connaissance.

Cette politique se traduit par des investissements importants dans les infrastructures portuaires, ferroviaires et routières, mais aussi dans le secteur énergétique. Pour la mener à bien, le pays bénéficie donc d'un fort soutien extérieur sous la forme de financements étrangers :

- ↳ **Un programme du Fonds Monétaire International (FMI)** de 2,6 Mds USD lancé à la sortie de la guerre (achevé en 2012).
- ↳ Des aides fortement augmentées de **la Chine** (1er bailleur sur la période 2009-2013) et l'Inde depuis la fin du conflit.
- ↳ Des bailleurs plus traditionnels tels que **le Japon** (2er bailleur), la Banque Asiatique de Développement (BAD) ou la Banque Mondiale (BM).

De nouveaux bailleurs prennent depuis quelques années de l'importance à l'instar de la Chine, de l'Inde, des États-Unis, de l'Australie et de la Corée du Sud. Très présents depuis la fin du conflit, les bailleurs réduisent cependant aujourd'hui leur assistance.

- ↳ **La Chine**, qui a soutenu l'armée sri lankaise pendant la guerre civile, est désormais le principal bailleur de l'île. Très engagée dans le secteur des infrastructures, elle contribue au développement de plusieurs projets d'envergure à l'instar du port d'Hambantota au sud du pays.
- ↳ **L'Inde**, principal partenaire économique de Sri Lanka, suit attentivement la situation des populations tamoules, comme l'y encourage le Chief-Minister du Tamil Nadu.
- ↳ **Delhi** soutient une décentralisation renforcée en faveur des provinces du Nord et de l'Est, comme le prévoyait l'accord signé en 1987 entre l'Inde et Sri Lanka.
- ↳ **Colombo**, très actif au sein des organisations régionales, se tourne de plus en plus vers l'Afrique et l'Océan Indien.

Le Sri Lanka a exercé en 2004 la présidence de l'Organisation de Coopération régionale de l'Océan Indien (IOR-ARC).

Colombo a accueilli, en 2008, le 15^{ème} sommet de l'Association des pays de l'Asie du Sud pour la Coopération Régionale (South Asia Association for Regional Cooperation (SAARC)).

Colombo appartient également au Bay of Bengal Initiative for Multi-Sectoral Technical and Economic Cooperation (BIMSTEC), organisation fondée, en 1997, avec l'Inde, le Bangladesh, la Birmanie et la Thaïlande, à laquelle le Népal et le Bhoutan ont adhéré en 2003.

Colombo a accueilli en, novembre 2013, le sommet des chefs de gouvernement du Commonwealth.

- ↳ **L'union européenne** et le Sri Lanka entretiennent des relations officielles depuis 1975, date à laquelle la Commission européenne a conclu un accord de coopération commerciale avec le gouvernement sri lankais. En 1995, est également entré en vigueur un accord de coopération en matière de partenariat et de développement plus global. L'union Européenne a accordé une importante aide humanitaire et au développement en particulier dans les régions touchées par le tsunami en 2004 et la longue guerre civile. Au cours de la période 2005-2013, l'aide de l'Union Européenne s'est chiffrée à environ 587 millions d'euros¹¹.

3 - Aperçu des ONG intervenant à Sri Lanka¹²

La politique étrangère de Sri Lanka est fortement dépendante de l'évolution de sa situation politique intérieure et de sa volonté de favoriser son développement économique. Les autorités sri lankaises se sont lancées en faveur de la croissance.

Les ONG françaises

- ↳ Solidarité Laïque
Site internet : <http://www.solidarite-laique.org/Inauguration-d-un-centre.html>
- ↳ W.V. Programme de santé mentale (Mullaitivu)
Site internet : <http://www.msf.fr/pays/sri-lanka>
- ↳ ACTED
Site internet : <http://www.acted.org/fr/sri-lanka>
- ↳ Handicap International
Site internet : <http://www.handicap-international.fr/recherche/sri%20lanka>
- ↳ Kasih Bunda
Site internet : <http://www.kasihbunda.fr>

¹¹ Source : Union Européenne – http://eeas.europa.eu/sri_lanka/index_fr.htm.

¹² <http://www.ambafrance-lk.org/Apercu-des-ONG-a-Sri-Lanka>.

Les ONG locales soutenues par des organisations et fonds français

- ↳ Human Development Organization
Site internet : http://ccfd-terresolidaire.org/ewb_pages/p/partenaire_1054.php
- ↳ PADEM (Programme d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde) financé par la Fondation Abbé Pierre.
Site internet : www.padem.org
- ↳ Reconstruire et Vivre
Site internet : www.reconstruire.lk

Les ONG qui ont terminé leurs missions

- ↳ Action contre la Faim.
- ↳ Architectes de l'urgence.
- ↳ Association Internationale des Enfants de la Rue (AIDER).
- ↳ Association Tsunami Aide aux Victimes.
- ↳ Croix Rouge Française.
- ↳ Enfants et Développement.
- ↳ Médecins du Monde.
- ↳ Secours Populaire Français.
- ↳ Solidarités.
- ↳ Comité d'Aide Médicale.
- ↳ Enfants du Monde.
- ↳ Droits de l'Homme Care France.
- ↳ Green Hope.
- ↳ Agrisud.

PARTIE II

PROFIL DE LA DIASPORA SRI LANKAISE EN FRANCE

A – Estimations chiffrées

B – Histoire et caractéristiques de
l'immigration sri lankaise

C – Vie communautaire en France

A - Estimations chiffrées

En 2013, le nombre de migrants internationaux représente environ 3,2 % de la population mondiale (contre 2,9 % en 1990¹³).

Rapporté à la population totale, ce nombre reste donc relativement faible. Cela représente environ **232 millions de migrants-e** internationaux dont **70,8 millions de migrants d'Asie**.

1 - Les effectifs généraux des migrations internationales

Depuis 1990, le nombre de migrant-es internationaux a augmenté d'environ 53 millions (65 %) dans les pays du Nord et d'environ 24 millions (34 %) dans les pays du Sud.

| EFFECTIFS DE MIGRANTS INTERNATIONAUX (MILLIONS) | | | | |
|---|-------|-------|-------|-------|
| | 1990 | 2000 | 2010 | 2013 |
| Monde entier | 154,2 | 174,5 | 220,7 | 231,5 |
| Régions développées | 82,3 | 103,4 | 129,7 | 135,6 |
| Régions en développement | 71,9 | 71,1 | 91 | 95,9 |
| Afrique | 15,6 | 15,6 | 17,1 | 18,6 |
| Asie | 49,9 | 50,4 | 67,8 | 70,8 |
| Europe | 49 | 56,2 | 69,2 | 72,4 |
| Amérique latine et Caraïbes | 7,1 | 6,5 | 8,1 | 8,5 |
| Amérique septentrionale | 27,8 | 40,4 | 51,2 | 53,1 |
| Océanie | 4,7 | 5,4 | 7,3 | 7,9 |

Source : Nations Unies (2013), *Tendances des migrations internationales : mise à jour 2013*.

En 2013, le nombre de migrant-es internationaux nés dans un pays du Sud et vivant dans un pays du Nord (ou « migration Sud-Nord ») était très légèrement inférieur au nombre de migrants nés dans un pays du Sud et vivant dans un pays du Sud (ou « migration Sud-Sud »).

¹³Les migrations internationales en chiffres - OCDE - Nations Unies/DAES octobre 2013. <http://www.oecd.org>.

La part des femmes parmi les migrant-es allait de 52 % au Nord à 43 % au Sud.

Sur dix migrant-es internationaux âgés de moins de 20 ans, six résident dans les régions en développement.

À l'inverse, sept migrant-es de plus de 60 ans sur dix vivent dans les régions développées.

En 2013, environ la moitié des migrant-es internationaux résident dans dix pays dont la France classé au **7^{ème} rang** :

| RANG | PAYS | NOMBRE |
|------|-------------------------|-----------------------------------|
| 1 | Les États-Unis | 45.8 millions (soit 20% au total) |
| 2 | La Fédération de Russie | 11 millions |
| 3 | L'Allemagne | 9.8 millions |
| 4 | L'Arabie saoudite | 9.1 millions |
| 5 | Les Émirats Arabes Unis | 7.8 millions |
| 6 | Le Royaume-Uni | 7.8 million |
| 7 | La France | 7.5 millions |
| 8 | Le Canada | 7.3 millions |
| 9 | L'Australie | 6.5 millions |
| 10 | L'Espagne | 6.5 millions |

2 - Les effectifs de la migration sri lankaise

On estime à environ un million les membres de la diaspora sri lankaise dans le monde s'il on compte du nombre de naissance d'enfants nés à l'étranger¹⁴.

Selon les chiffres les plus récents de l'OCDE (2010-2011), le taux d'émigration¹⁵ à Sri Lanka est de 3,2 %.

Soit au total 552.900 émigrant-es, dont 261.300 de femmes.

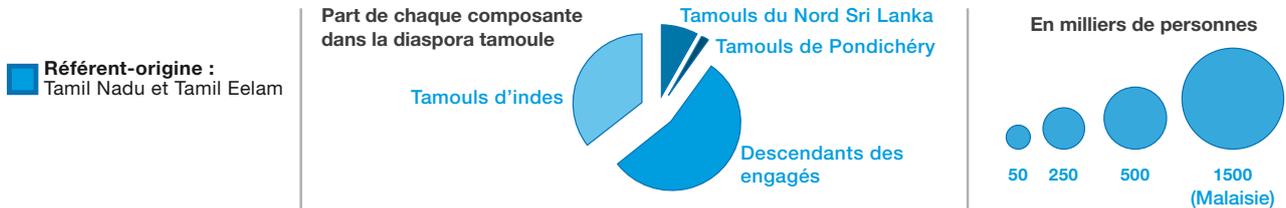
¹⁴Éric Meyer « Origines et Étapes », Hommes et migrations 2011 (en ligne), 1291 <http://hommesmigrations.revues.org/668>.

¹⁵Rapport entre le nombre d'émigrants expatrié d'un pays pour une période donnée et l'effectif moyen de la population de ce pays.

La France accueille la **quatrième communauté de tamouls sri lankais à l'étranger** (toutes catégories confondues : réfugiés, naturalisés, clandestins, etc.), derrière le Canada, l'Angleterre et l'Australie, c'est-à-dire trois pays anglophones.

Au sein de la diaspora tamoule, il faut distinguer les tamouls d'Inde des tamouls du Nord Sri Lanka, au référent-origine distinct : le Tamil Nadu, et le Tamil Eelam.

Répartition de la diaspora tamoule dans le monde :



Source : Conception et réalisation Anthony Goreau-Ponceaud, 2008 ADES
 D'après Fuglerud (1999) et McDowell (1996)

La population migrante sri lankaise est massivement concentrée en Île-de-France ; en Province, les villes de Lyon et de Strasbourg sont les deux villes principales où les migrant-es sri lankais-es se sont aussi installé-es de façon relativement importante par rapport aux autres régions françaises. Les chercheurs estiment leur nombre à **150 000**.

A partir des informations recueillies au cours des entretiens (et qui n'apparaissent pas dans les statistiques), des familles migrantes sri lankaises résident également à Marseille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Tours, Rennes, Caen, Lille (Roubaix), Le Havre (Creil), Nantes, Brest, Lorient. Souvent, cette dispersion dans les villes de province s'explique par le fait que les migrants sri lankais se sont installés là où ils ont pu trouver du travail (en tant que chauffeurs, domestiques, employés de maison, etc.) mais aussi parce qu'ils ou elles ont dû suivre leur employeur.

B – Histoire et caractéristiques de l’immigration sri lankaise

1 - Origines et étapes de la migration

La tradition de migration au Sri Lanka commence au 20^{ème} siècle lorsque les membres de la bourgeoisie prirent l’habitude de poursuivre leurs études à Londres. Un certain nombre s’installèrent alors en Grande-Bretagne. L’émigration sri lankaise vers les pays occidentaux a commencé en **1979** et elle concerne alors aussi bien des cinghalais proches du JVP que des militants indépendantistes tamouls. Au départ, les pays du golfe ont recruté massivement des travailleurs dans cette région mais les opposants qui souhaitaient fuir le pays n’ont pas pu s’y rendre car il fallait effectuer des démarches administratives officielles. Ils ont alors rejoint l’Iran où ils travaillaient soit pour des entreprises américaines soit comme employés de maison chez des américains. Quand a éclaté la révolution Khomeiniste, ils ont été assimilés aux américains et ont dû quitter le pays. Ils ont alors tenté de rejoindre la Grande-Bretagne en priorité « cela s’expliquant par les origines britanniques de la colonisation de l’île qui avait privilégié la minorité tamoule et par la pratique de la langue anglaise »¹⁶. On peut ajouter également que les sri lankais s’identifient beaucoup plus au système éducatif et scolaire anglais. Cependant, du fait du durcissement des lois sur l’immigration (Immigration Act de 1971) visant à réduire l’immigration en provenance des pays du Commonwealth, les candidats à l’émigration en Angleterre ont dû stopper leur périple en France.

Ainsi, les sri Lankais-es se sont réorientés vers la France par défaut à partir du début **des années 80**. Ils ont formé le premier noyau de demandeurs d’asile sri lankais. Dès lors, on a assisté à la constitution progressive d’une chaîne migratoire entre les stations de métro La Chapelle et Gare du Nord, entre les Xe et XVIII^e arrondissements de Paris.

A partir du **milieu des années 1980**, l’immigration sri lankaise en France est majoritairement tamoule et ces derniers arrivent de plus en plus nombreux pour échapper à la répression gouvernementale envers les civils et les luttes existantes entre les mouvements de guérilla indépendantistes. A la suite des violents événements de Colombo de 1983 jusqu’en 1987, l’afflux de tamouls redouble. Des femmes avec leurs enfants commencent à rejoindre des maris qui n’ont pas encore de réponse à leur demande d’asile. La procédure dure parfois jusqu’à quatre ans.

¹⁶Anthony Goreau-Ponceaud, « L’immigration sri lankaise en France », *Hommes et migrations* [En ligne], 1291 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013. URL : <http://hommesmigrations.revues.org/671>

2 - Une émigration de refuge

En l'espace d'une décennie en Europe, plus de 145 000 Sri lankais ont demandé l'asile.

La demande d'asile sri lankaise reste la plus importante du continent asiatique depuis 1983. Parmi les demandes effectuées au sein des 44 pays industrialisés, les demandeurs d'asile originaires du Sri Lanka occupent, en 2012, **le 14^{ème} rang** dans le classement des 15 principaux pays d'origine des demandeurs d'asile.

CLASSEMENT 2012 DES 15 PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES DEMANDEURS D'ASILE DANS LES 44 PAYS INDUSTRIALISÉS¹⁷

| PAYS | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-----------------------|------|------|------|------|------|
| Sri Lanka | 12 | 11 | 10 | 13 | 14 |
| Afghanistan | 4 | 1 | 2 | 1 | 1 |
| Rép. arabe syrienne | 20 | 19 | 20 | 15 | 2 |
| Serbie | 6 | 6 | 1 | 4 | 3 |
| Chine | 5 | 5 | 3 | 2 | 4 |
| Pakistan | 8 | 8 | 8 | 5 | 5 |
| Fédération de Russie | 3 | 4 | 5 | 7 | 6 |
| Iraq | 1 | 2 | 4 | 3 | 7 |
| Rép. islamique d'Iran | 11 | 9 | 7 | 6 | 8 |
| Somalie | 2 | 3 | 6 | 8 | 9 |
| Érythrée | 9 | 12 | 11 | 10 | 10 |
| Mexique | 10 | 13 | 17 | 12 | 11 |
| Nigeria | 7 | 7 | 9 | 9 | 12 |
| Géorgie | 17 | 10 | 12 | 16 | 13 |
| Rép. dém. du Congo | 18 | 18 | 16 | 19 | 15 |

¹⁷Niveaux et tendances de l'asile dans les pays industrialisés p 18 UNHCR 2012. <http://www.unhcr.fr/522f2ad59.html>.

**PRINCIPALES NATIONALITÉS ADMISES AU STATUT DE RÉFUGIÉ EN 2013
(ADMISSION OFPRA + ANNULATIONS CNDA, HORS PS ET HORS APATRIDES)**

| NATIONALITÉS | RÉPARTITION |
|----------------------------------|-------------|
| Russie | 11.10% |
| Sri Lanka | 10.30% |
| République Démocratique du Congo | 9.90% |
| Bangladesh | 6.00% |
| Sri Lanka | 5.60% |
| Autres | 57.10% |

A partir de 1988, la reconnaissance du statut de réfugié aux tamouls devient quasiment systématique. Les demandes atteignent leur paroxysme en 1991. La nette augmentation du taux d'accords à partir de 2007 et l'explosion des premières demandes d'asile en 2009 s'expliquent par l'aggravation du conflit à Sri Lanka.

Fin 1991, l'Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides (OFPRA) régularise même sous ce statut tous les dossiers en attente. Pour les déboutés, ils ont pu, le plus souvent, bénéficier, d'autres mesures de régularisation avec un statut de travailleur immigré. En conséquence, le contexte d'accueil change face à la constitution progressive d'une communauté : les tamouls sri lankais délaissent l'accueil dans les structures (Dispositif national d'Accueil ou DNA) pour l'aide des compatriotes.

Plusieurs années après la fin du conflit militaire, la demande d'asile confirmait toujours son haut niveau en 2011 et 2012 en termes de flux de premières demandes, ce qui positionnait la France au troisième rang des demandes en 2012 (en 2011, 2 544 premières demandes enregistrées et 2436 en 2012).

Pour la première fois depuis de nombreuses années, la demande d'asile sri lankaise a connu une forte baisse en 2013. 2 395 dossiers sont comptabilisés par l'OFPRA¹⁸.

Néanmoins, près de cinq ans après la fin du conflit, un nombre important de demandeurs invoque toujours une situation très difficile pour une grande partie de la population tamoule résidant dans le nord et l'est du pays.

¹⁸Rapport d'activités 2013 de l'OFPRA - http://www.ofpra.gouv.fr/documents/OFPRA_BD_28-04-2014.pdf

Par ailleurs, il est important de souligner que le Sri Lanka apparaît dans la liste des cinq premiers pays de provenance où se concentre les demandes d’asile de mineurs isolés :

- ↳ La République démocratique du Congo (28,9%),
- ↳ L’ Angola (10,1%),
- ↳ La Guinée (7,6%),
- ↳ L’ Afghanistan (7,1%)
- ↳ **Le Sri Lanka (4,9%).**

95,1% des mineurs isolés ont entre **16 et 17 ans** au moment de l’enregistrement de leur dossier à l’Ofpra. Enfin, si depuis 2010, l’Ofpra enregistrait une augmentation constante de la part des jeunes filles parmi les mineurs isolés, cette tendance s’est interrompue en 2013 pour l’Asie.

3 - Typologie sociologique des Tamouls en France

La plupart des personnes composant l’immigration sri lankaise en France sont des **réfugiés politiques** qui ont fui la guerre civile opposant le gouvernement sri lankais et l’organisation politico-militaire des LTTE, issue de la minorité tamoule. Beaucoup moins nombreuse, la communauté d’origine cinghalaise est beaucoup moins visible.

Au sein de cette migration, on peut donc distinguer deux grandes phases :

| PÉRIODE | ORIGINE |
|--|---|
| Les migrant-es des années 70 et 80 | Des propriétaires terriens vellalar provenant principalement de zones rurales et semi-urbaines de la péninsule de Jaffna. |
| Les migrant-es des années 1990 et 2000 | Des propriétaires terriens vellalar provenant principalement de zones rurales et semi-urbaines de la péninsule de Jaffna. |

De manière générale, **le profil des tamouls** venus en France est le suivant : ¹⁹

- ↳ Ils sont originaires de la péninsule de Jaffna ou de l’est (pour 90% d’entre eux).
- ↳ Ils sont issus à la petite bourgeoisie terrienne mais n’exploitent pas eux mêmes leurs terres.
- ↳ Ils appartiennent à la caste dominante des Vellalar dont la religion est l’hindouisme.
- ↳ Traditionnellement, les Vellalar sont bilingues tamoul-anglais mais la maîtrise de l’anglais tend à disparaître.

¹⁹Marie Percot, Andréa Tribess, Gérard Robuchon – *Tamouls Sri Lankais en France - Migrations Études*. Agence pour le Développement des Relations Interculturelles – 1995 pp.1-8.

- ↳ Ils occupaient des emplois dans l'enseignement, l'administration, le commerce ou les professions libérales.
- ↳ Ils possèdent un niveau scolaire équivalent au Bac mais en raison de la guerre, on note un effondrement du niveau de formation.
- ↳ De moins en moins de jeunes possèdent de diplômes et pour beaucoup, ils n'ont aucune expérience professionnelle à 30 ans.
- ↳ On retrouve également parmi les tamouls en France, des représentants de basses castes voire d'intouchables qui sont souvent catholiques. Ils viennent généralement de villages de pêcheurs où, mise à part cette activité, ils sont souvent patrons de petites entreprises, à la limite de l'artisanat.

La plupart des sri Lankais de la première génération travaille principalement dans l'économie ethnique :

- ↳ Les commerces.
- ↳ Les restaurants familiaux.
- ↳ Les services linguistiques semi-professionnelles.
- ↳ Les agences de voyage.
- ↳ Les sociétés de nettoyage.
- ↳ Caissiers dans les supermarchés de Paris.
- ↳ Plongeurs dans les restaurants de la capitale.

Le mauvais niveau de langue est un frein important pour leur évolution professionnelle et ils occupent souvent de petits emplois dans le secteur de l'économie informelle. Pour beaucoup d'entre eux, l'investissement dans **l'éducation des enfants** et leur réussite scolaire est très important car ils ont vécu avec l'émigration leur propre déclassement professionnel. C'est ainsi que, le plus souvent, les enfants reçoivent une éducation complémentaire dans les écoles tamoules. Ils y apprennent en particulier **la langue** de leurs parents qui constitue pour cette communauté un élément essentiel voire fondateur. Le conflit entre les tamouls et les cinghalais s'appuie sur une identité linguistique plus que religieuse, la langue est un enjeu fondamental et les tamouls ont un rapport affectif fort à la langue. En ce sens, l'association TAMOULCHOLAI est un acteur associatif important qui dirige l'ensemble des écoles tamoules.

Au sein de la société tamoule, les relations s'établissent également largement sur le modèle de **la famille**. On utilise largement les termes de parenté pour s'adresser à des aînés qu'ils vous soient ou non apparentés.

Par ailleurs, **la nationalité française** est envisagé comme un droit qui peut faciliter leur insertion professionnelle et surtout celles de leurs enfants ; la grande partie de migrants sri lankais font une demande de naturalisation.

Les lieux de prière forment un autre repère identitaire car ils permettent l'organisation des rites qui jouent un rôle de recueillement et de refuge.

C - Vie communautaire en France

La vie communautaire sri lankaise est caractérisée par une chaîne migratoire très bien organisée, marquée par une visibilité importante, symbolisée par le très emblématique quartier de La Chapelle.



Un proverbe tamoul résume à lui seul les enjeux de la constitution d'un espace diasporique :

« tout est mon pays, tout est ma parenté - Kanniyan Poongundran ».²⁰

1 - Le « Little Jaffan », haut lieu de sociabilité Tamoule

Le quartier de la Chapelle est appelé par les Tamouls « Little Jaffna » en référence au nom de la capitale des régions tamoulophones de Sri Lanka. Il joue un rôle fédérateur et structurant pour la communauté ; c'est un lieu référent et un lieu ressources pour les activités commerciales, économiques, associatives, religieuses.

Ce sont les français d'origine pondichérienne qui sont les fondateurs de l'implantation commerciale des tamouls dans le quartier la Chapelle ; les Tamouls du Sri Lanka l'ont ensuite développé. Les commerces tamouls sont principalement ethniques, c'est à dire destinés à la clientèle intra-communautaire. La Chapelle est un noyau commercial très fréquenté surtout le week-end, on y vient en famille pour faire ses courses et pour aller au temple. Derrière la visibilité du commerce, il y a également une économie souterraine importante.

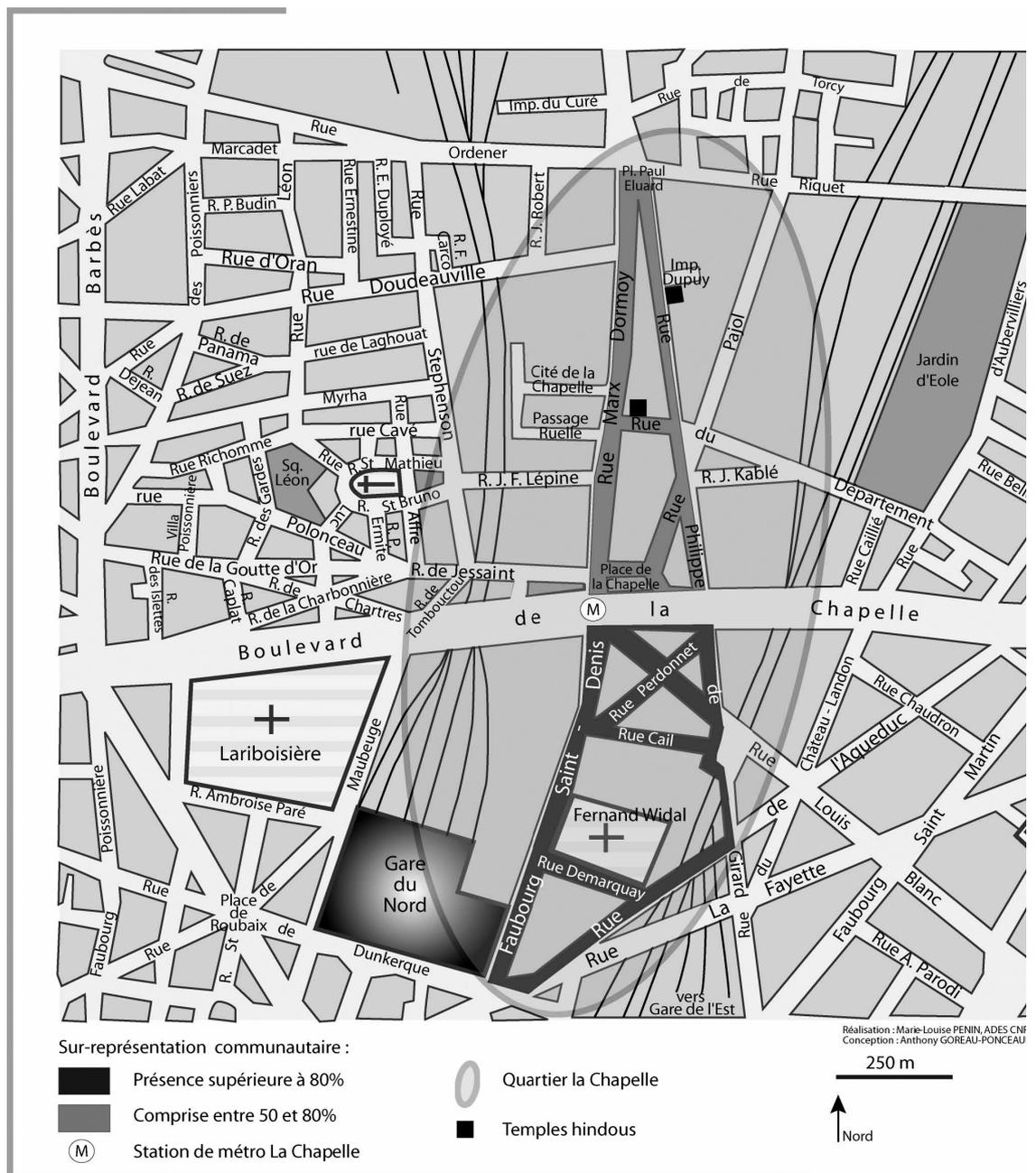
Pour Antony Goreau-Ponceaud, « la Chapelle est une concentration commerciale minoritaire mais un quartier immigré qui ne l'est pas (...). Il permet de vivre en circuit fermé de façon transitoire en attendant d'avoir appris le français et d'acquérir une adaptation minium au mode de vie français. ».²¹ Pour Gaëlle Dequirez.²² « la Chapelle est un quartier central dans lequel se trouve la présence d'une minorité majoritaire ».

²⁰Selon les propos d'Anthony Goreau-Ponceaud, « La diaspora tamoule en France : entre visibilité et politisation », *EchoGéo - Sur le Vif*, mis en ligne le 13 mai 2009.²¹Antony Goreau-Ponceaud « La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporel et inscriptions territoriales en Île-de-France. *Humanities and Social Sciences. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2008, page 188.*

²¹Antony Goreau-Ponceaud « La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporel et inscriptions territoriales en Île-de-France. *Humanities and Social Sciences. Université Michel de Montaigne - Bordeaux III, 2008, page 188.*

²²Gaëlle Dequirez : « Situations urbaines d'inter-ethnicités : le cas du quartier de la Chapelle. *Les Tamouls face à la population locale* ». École doctorale N°74. Lille 2.

SURREPRÉSENTATION ET INTERFACES COMMUNAUTAIRES À LA CHAPELLE



Les réseaux sociaux sont donc au cœur de ces commerces. Il y a beaucoup de passages qui créent des liens entre les migrants sri lankais qui viennent dans le quartier pour des raisons diverses : faire des achats, rechercher une information, faire des papiers, envoyer une somme d'argent au pays, trouver un petit travail à faire, etc..

Le plus souvent également, les relations sont basées sur les recommandations des compatriotes. Pour obtenir un rendez-vous, choisir un prestataire, trouver un traducteur, on vient « par l'intermédiaire de » et la personne qui recommande garantit le sérieux de la personne qui demande. La solidarité est plutôt fondée « sur la réciprocité plutôt que sur la prise en charge ».²³

²³ Philippe Gazagne, « Les Tamouls de La Chapelle », *Hommes et migrations [En ligne]*, 1291 | 2011, mis en ligne le 31 décembre 2013

De l'extérieur, les tamouls sont au cœur de certaines tensions sociales et politiques car les habitants se plaignent de l'agitation créée par la foule le week-end. Aujourd'hui, la présence tamoule et ses effets sur le quartier est une préoccupation de certains élus du 10^{ème} arrondissement qui doivent favoriser le vivre ensemble entre les différents occupants du quartier. Les tamouls présents en tant que consommateurs ou commerçants ont un usage avant tout économique du quartier tandis que les résidents y investissent un mode de vie.

Finalement, Aude Mary, auteure du livre « En territoire Tamoul à Paris, un quartier ethnique au métro La Chapelle », s'interroge, dans sa conclusion, sur la réalité de l'intégration des tamouls de France et se demande si, « plus qu'un socle de la présence tamoule en France, le quartier de La Chapelle ne pourrait pas être qualifié de béquille ».²⁴

2 - Une chaîne migratoire bien organisée

L'organisation de la vie communautaire inscrit donc le parcours des demandeurs d'asile dans ce tissu relationnel dense. Les migrants se rapprochent de la communauté et font appel aux services proposés en son sein pour effectuer les démarches administratives qu'ils aient ou non d'ailleurs de la famille en France.

De cette manière, les migrants sri lankais jouent un rôle significatif dans l'alimentation des flux migratoires et dans la structuration du marché du travail informel grâce à leurs réseaux de relations sociales. Grâce à ces circuits, les migrant-es nouvellement arrivés sont reliés à ceux qui y sont installés de façon stable. Les sri lankais s'appuient sur ces réseaux pour fonder, développer ou espérer une activité économique. Ils se situent donc plus dans les relations sociales et l'échange inter-communautaire que dans des rapports institutionnels pour résoudre leurs problèmes.

Pour autant, La Chapelle ne compte aujourd'hui qu'un faible pourcentage de résidents Tamouls. Le quartier n'est pas le lieu d'habitation des familles sri lankaises d'Île-de-France mais il sert de lieu identitaire pour les commerces et les associations.

C'est donc un lieu où la solidarité et le lien social s'y expriment ouvertement et offre un espace de ressourcement identitaire.

²⁴Aude Mary : « En territoire Tamoul à Paris, un quartier ethnique au métro La Chapelle ». Autrement, collection Français d'ailleurs, peuple d'ici, 2008, p 128.

3 - Une dissociation entre le lieu de résidence et le lieu de commerce

Le quartier de la Chapelle a été investi par les migrants sri lankais à partir des années 1970 pour plusieurs raisons :

- ↳ Nombreux y sont arrivés par les gares, là où il y existe aussi des hôtels modestes et peu coûteux.
- ↳ L'espace entre la Gare de l'Est et la Gare du Nord est limitrophe au nord des quartiers immigrés d'implantations plus anciennes (Barbés, Château Rouge et La Goutte d'Or).
- ↳ La proximité de la gare du Nord et de la gare de l'Est font de la Chapelle une plaque tournante de la communication tamoule en Europe (voyages vers l'Angleterre, importations de produits, etc).
- ↳ Il s'agit d'un quartier populaire, qui est constitué déjà historiquement d'immigrés et d'ouvriers.

Les 20^{ème} et 18^{ème} arrondissements sont devenus des lieux de passage pour les primo-arrivants ou les familles rejoignantes qui se dirigent ensuite en raison de la féminisation de la migration et du regroupement familial vers les villes de banlieue. Il y a donc des complémentarités fortes entre la Chapelle et les périphéries Nord et Est de Paris.

Ces nouvelles trajectoires résidentielles ont donc eu deux conséquences :

- **Une dissociation** entre lieu de résidence et lieu d'approvisionnement.
- **Une dispersion** résidentielle des tamouls dans les communes du nord et de l'est de la banlieue parisienne :

Communes du nord

- ↳ Sarcelles.
- ↳ Garges-lès-Gonesse.
- ↳ La Courneuve.
- ↳ Villiers-Le-Bel.
- ↳ Le Bourget.
- ↳ Le Blanc-Mesnil.
- ↳ Saint-Denis.
- ↳ Aubervilliers.

Communes de l'est

- ↳ Montreuil.
- ↳ Chelles.
- ↳ Boissy-Saint-Léger.

Stéphane Gatignon, maire de Sevran et conseiller régional Île-de-France estime qu'ils sont plus de 30 000 dans le département de la Seine Saint Denis.²⁵

²⁵ « La participation des Tamouls à la vie politique française » – Entretien avec Stéphane Gatignon, maire de Sevran Réalisé par Antony Goreau-Ponceaud / URL : [Http : hommesmigrations.revues.org/670](http://hommesmigrations.revues.org/670).

PARTIE III

PROFIL DE LA VIE ASSOCIATIVE SRI LANKAISE EN FRANCE

A – Structuration de la vie associative

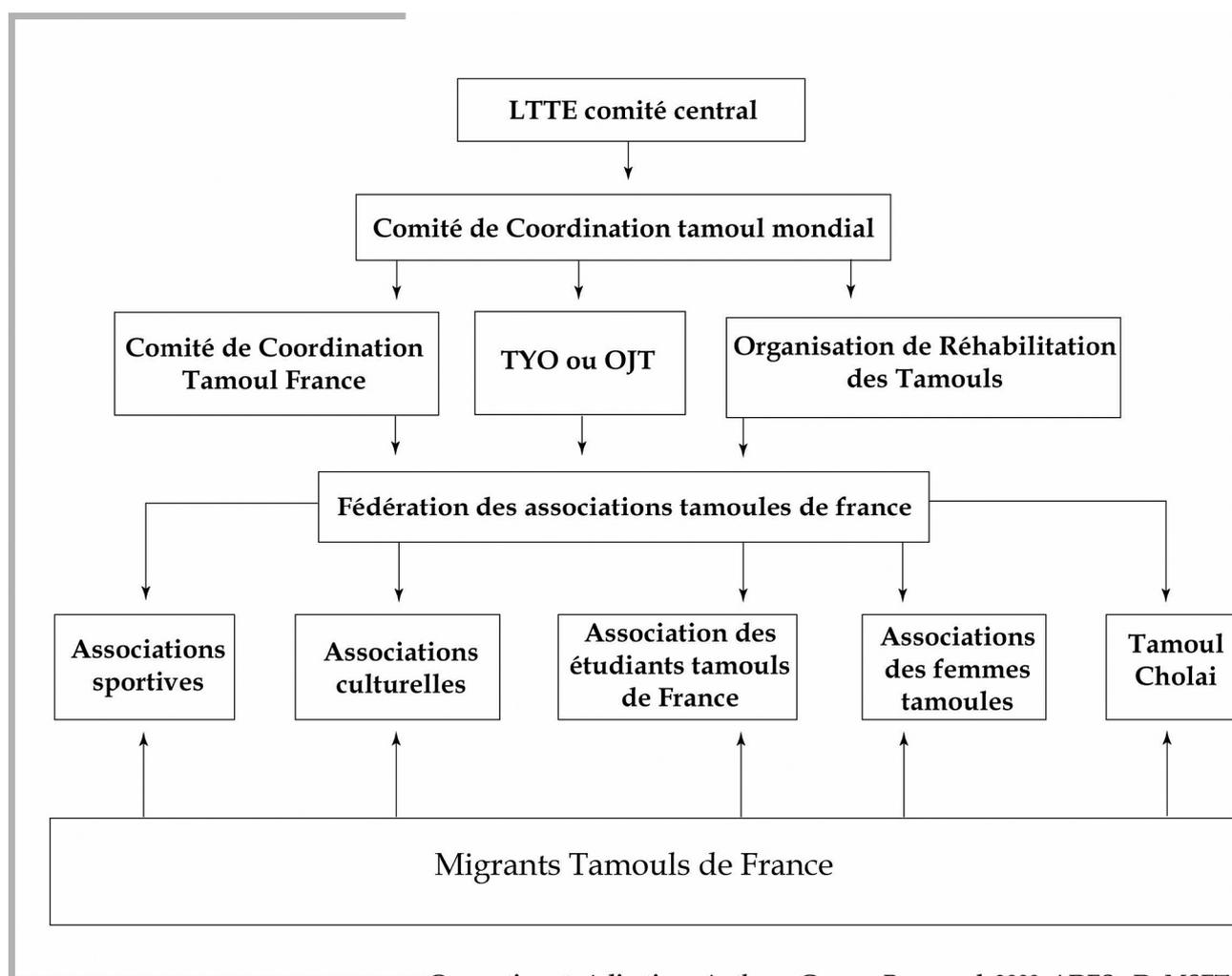
**B – Caractéristiques de la vie associative
tamoule**

**C – Perspectives de travail
FORIM/diaspora sri lankaise**

A - Structuration de la vie associative

1 - Organigramme général

Les tamouls ont créé des structures relais dans plusieurs pays du monde. Le tissu associatif est porté par une coordination internationale souvent perçue comme indissociable du **mouvement LTTE** lui-même, des coordinations nationales, qui fédèrent des associations (loi 1901, en France) agissant dans plusieurs domaines : éducation, jeunesse, sports, culture, femmes, humanitaire, etc..



Le schéma associatif suit un modèle d'organisation pyramidale avec à sa tête le **LTTE Comité Central** puis le **Comité de Coordination Tamoul Mondial** présent en Allemagne, Australie, Grande-Bretagne, Italie, Norvège, Suède, Suisse ainsi qu'aux Canada, Danemark, États-Unis et Pays-Bas.

Le **Comité de Coordination Tamoul France (CCT - France)** a été créé, en 1981, sous le statut associatif.

L'Organisation de la Jeunesse Tamoule - France (OJT - France) dépend à la fois du Comité de Coordination des Tamouls - France (CCT - France) et fait partie intégrante de la **Tamil Youth Organization (TYO)**, au niveau international.

Une trentaine d'associations établies dans la région parisienne, Toulouse, Bordeaux, Strasbourg, Lyon ou encore Tours, sont ainsi réunies, en 2009, au sein de la **Fédération des Associations Tamoules de France** affiliée au CCT – France. Elle a pour objectifs d'entretenir, de préserver et élargir les liens culturels, philosophiques et sociaux, les coutumes et les croyances de la population tamoule qui vit en France. Elle contribue à l'accueil, l'assistance et au soutien des Tamouls résidant en France et à la défense des droits de l'homme gravement menacés au Sri Lanka. De par sa forme fédérative, elle coordonne et relie les différentes associations entre elles.

2 – Typologie des associations et activités

Au cours des années 1990, les associations ont diversifié leurs activités. Au départ, elles étaient principalement orientées vers l'aide administrative et sociale des primo-arrivants puis ensuite, elles se sont tournées vers des actions d'information et de communication auprès des familles tamoules, anciennement installées ainsi que des activités culturelles. Cette évolution s'est traduite par la mise en place d'un ensemble d'associations qui n'affichent pas nécessairement leurs liens au CCT. Toutefois, les actifs de ces associations sont également membres du CCT. Nous avons, ci-dessous, synthétiser les objectifs et activités des associations sri lankaises, principalement d'origine Tamoule.

| | PÉRIODE | TYPE D'ASSOCIATIONS | OBJECTIFS/ACTIVITÉS |
|------------------------------------|-----------|---|---|
| Associations tamoules liées au CCT | Éducation | Association Tamoulcholai (signifie le « jardin vert »). | <ul style="list-style-type: none"> - Apprentissage de la langue tamoule. - Apprentissage de la danse et musique traditionnelle. - Soutien scolaire. - Valorisation de la réussite, du travail, la discipline. |
| | | Date de création : 1998. Devise : « notre langue maternelle est la racine de notre bien-être ». 30 écoles Tamoulcholai regroupées au sein de l'association. | |

Associations
tamoules
liées au CCT

| PÉRIODE | TYPE D'ASSOCIATIONS | OBJECTIFS/ACTIVITÉS |
|----------|---|---|
| Jeunesse | <p>Organisation de la Jeunesse Tamoule – France (OJT – France)</p> <p>Date de création : 2005</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir la solidarité entre la jeune population tamoule vivant en France. - Aider les jeunes grâce à son large réseau de contact mondial. - Faciliter leur intégration sociale au sein de la société française. - Accompagner les jeunes dans leur orientation scolaire et dans leur vie active. - Instruire et encourager la jeunesse tamoule à connaître leur héritage culturelle. - Promouvoir l'entité culturelle tamoule notamment à travers la langue. - Construction dans le Nord-est du Sri Lanka d'un centre d'étude polytechnique. |
| | <p>Association des Étudiants Tamouls de France (AETF)</p> <p>Date de création : 2002 50 bénévoles. Peu d'adhérents.</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux besoins d'information en diffusant des documents en langue française adressés aux jeunes tamouls ayant grandi en France, plus enclins à lire le français qu'en langue tamoule ainsi qu'aux médias et institutions françaises. - Actions d'entraide et d'intégration pour la communauté tamoule en France. - Soutien scolaire. - Accueil des primo-arrivants et sorties culturelles pour faire découvrir la France. - Actions d'urgence après le tsunami. |
| Femmes | Comité des femmes tamoules | Gestion de l'intendance des spectacles organisés par le CCT. |
| Sports | Associations sportives | <ul style="list-style-type: none"> - Des clubs sportifs proposent des activités diverses telles que le football, l'athlétisme, le badminton, le volley-ball, etc. - Chaque été, le CCT organise des tournois entre les différents clubs « à la mémoire des combattants ». |

| | PÉRIODE | TYPE D'ASSOCIATIONS | OBJECTIFS/ACTIVITÉS |
|--|--|---|--|
| Associations tamoules liées au CCT | | Organisation pour la réinsertion des Tamouls (ORT) | <ul style="list-style-type: none"> - Collecte de fonds auprès des réfugiés afin d'aider les déplacés des régions tamoules en leur fournissant des médicaments, des vivres et des abris. |
| | Droits de l'homme Humanitaire | Association des droits des Tamouls | <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une gazette à destination des personnalités politiques des différents États pour les informer, disent les militants, des « atrocités » commises par les Cinghalais envers les Tamouls. - Quelques bénévoles se chargent de préparer le voyage à Genève afin de représenter les tamouls lors de la Conférence annuelle sur les droits de l'homme organisée par l'Organisation des Nations unies. |
| Associations tamoules non liées au CCT | D'ordre confessionnel (catholique) | Associations religieuses | Ces associations sont attachées à la paroisse d'origine et paraissent assez minoritaires. |
| | Femmes | Associations de femmes tamoules | Souvent catholiques, elles ont été plus actives dans les années 1980, aidant et accompagnant les femmes tamoules dans leur démarches administratives ou de santé. |
| | Culture | Associations littéraires | Publication de revues et organisation de rencontres littéraires d'un pays européen à l'autre mais leur caractère élitiste touche peu la population tamoule en général. |
| Associations d'origine cinghalaise | <ul style="list-style-type: none"> - Entre-aide - Culture - Solidarité internationale | Diverses associations d'origine Cinghalaises existent mais elles sont beaucoup moins nombreuses que les associations tamoules. Il s'agit d'associations communautaires où les cinghalais se retrouvent autour d'activités culturelles, religieuses, d'actions d'entre-aide pour les compatriotes. Il existe une association de jeunes (What's next) et également une association de femmes qui s'occupe d'aider les familles dans le besoin sous la forme d'une mutuelle (rapatriement des corps, funérailles, ect). Une association interviewée vient de lancer un projet de solidarité internationale avec la mise en place de latrines dans des écoles au Sri Lanka. | |

B – Caractéristiques de la vie associative tamoule

Le paysage associatif tamoul en France a connu des changements importants avec la défaite militaire des LTTE soutenus par la plupart des associations. Ainsi, certaines associations ont disparu, d'autres se sont restructurées en changeant souvent de dénomination. Elles continuent toutefois, en majorité, à toujours de défendre l'idée d'un Tamil Eelam, c'est-à-dire, un pays séparé pour les Tamouls de Sri Lanka. Elles s'appuient pour cela sur une interprétation particulière de l'histoire du pays qu'il s'agit de transmettre à tous les jeunes tamouls. La vie associative est essentiellement orientée vers la culture et le pays d'origine et les contacts sont réguliers avec le Sri Lanka et entre les tamouls dans le monde. Les médias communautaires sont transnationaux. Les médias sociaux deviennent un espace important de publication d'informations et d'opinions non relayées par les médias traditionnels. Les temples et les fêtes permettent d'entretenir les rites et les pratiques religieuses. Les commerces, les produits proposés, l'agencement et le nom des magasins rappellent le Tamil Eelam. En ce sens, le paysage associatif tamoule est marquée, d'une part, par une politisation de la vie associative et culturelle et d'autre part, par l'encadrement associatif de la jeunesse tamoule.

1 - Politisation de la vie associative et culturelle

S'il on fait la synthèse des recherches réalisées sur ce sujet, on peut dire que les divers espaces d'animation sont pratiquement tous monopolisés par un groupe minoritaire de la communauté sri lankaise composé de militants pro-LTTE très influents. Ces derniers occupent des fonctions à des postes clés de la vie associative et la politisation « de la vie culturelle tamoule infiltrerait ainsi l'ensemble du tissu associatif, puis l'ensemble d'une population tamoule, qui est, par ailleurs, traditionnellement peu engagée politiquement ».²⁶ Se pose ainsi la question de la légitimité et de la représentativité réelle ou supposée de la communauté tamoule : est ce que les discours prononcés au nom de la « communauté » dans son ensemble font écho envers le plus grand nombre et reflètent leur sentiment général ? Les associations tamoules sont critiquées à la fois par une branche « conservatrice » des tamouls de France, et par des « libéraux » qui déplorent leur méthode parfois violente.

On ressent ainsi un certain nombre de tensions au sein de la population tamoule mais les chercheurs soulignent dans le même temps l'ambivalence de leur sentiment :

- ↳ Les militants sont perçus comme les ambassadeurs et protecteurs de l'identité tamoule.
- ↳ Les militants sont considérés parfois comme autoritaires notamment pour les jeunes nés ou ayant grandi en France (cela s'est vérifié dans les entretiens réalisés).

²⁶Anthony, Goreau-Ponceaud « La diaspora tamoule en France : entre visibilité et politisation », Echogéo, 13 mai 2009.

- ↳ Certaines pratiques des Tigres, que l'on peut qualifier de mafieuses, avec l'extorsion de fonds au sein de la communauté, auprès des commerçants et des familles, alimentent considérablement ces tensions.
- ↳ Certaines branches traditionalistes de la société tamoule désapprouvent les actions des associations de Tamouls et s'opposent à leur discours « révolutionnaire » qui iraient à l'encontre des codes de conduite traditionnels.
- ↳ Les plus anciens membres de la diaspora n'approuvent pas la trop grande visibilité de la communauté.

2 - Encadrement associatif de la jeunesse tamoule

Pour bien comprendre l'attachement considérable au symbole de la jeunesse, il faut rappeler que Velupillai Prabhakaran (1954-2009) a été le fondateur du groupe des Tigres à l'âge de 18 ans. A vingt ans, il était l'auteur de l'assassinat du maire de Jaffna et a permis de transformer cette organisation rebelle en l'une des plus actives du monde. Le surnom des militants du LTTE est d'ailleurs « the boys ». Il existe de nombreux mémoriaux rendus en hommage aux jeunes soldats célébrant leur mort pour la liberté et la nation tamoule. Les militants estiment que les parents ne remplissent pas, le plus souvent, leur rôle en termes de transmission de la mémoire collective et de l'histoire du conflit. L'idéologie du mouvement repose aussi sur l'absence de hiérarchie entre les plus anciens et les plus jeunes et sur la valorisation de la jeunesse.

Sous cet angle, le secteur associatif s'est emparé de trois missions auprès de la jeunesse tamoule :

- ↳ S'assurer de sa socialisation à « la culture tamoule ».
- ↳ S'assurer de son adhésion à la « cause tamoule ».
- ↳ Permettre sa valorisation, le dépassement de soi et la représentation fière de la nation tamoule.

Au regard du CCT, la vie associative doit favoriser l'émergence de la perfection tamoule en basant ses activités sur les valeurs de performance, intellectuelle et physique, de discipline et le respect des « racines » tamoules. Malgré leurs éventuelles réticences à l'égard des Tigres, les parents ont tendance à envoyer leurs enfants dans les associations du CCT car les perspectives sur « l'intégration » semblent plus proches des leurs. Les parents tamouls considèrent que par ce biais leurs enfants pourront notamment s'imprégner et respecter la culture de l'identité tamoule notamment à l'égard des comportements sexuels et des rites matrimoniaux. Le CCT joue parfois un rôle d'arbitre dans les familles lorsque les jeunes refusent les codes matrimoniaux en évoquant leur socialisation en France et le refus du système des castes. Enfin, la diversité des activités proposées au sein du secteur associatif est l'un des moyens pour mieux mobiliser la jeunesse et son engagement pour la cause tamoule.

Enfin, si les organisations s'adressent d'abord à la communauté tamoule, elles se sont efforcées de mobiliser l'opinion publique des pays occidentaux pour qu'elle fasse pression sur les États et les organisations internationales, avec peu de succès jusqu'à présent.

C – Perspectives de travail

FORIM/diaspora sri lankaise

Tout en étant conscient de l'information à laquelle nous n'avons pas accès (compte tenu de la difficulté de recueillir des témoignages auprès des personnes contactées), il semble cependant utile d'être à l'écoute de ceux que nous avons pu obtenir dans le cadre de cette étude. Au delà des constats assez problématiques qui sont posés, des pistes de travail pour le FORIM semblent envisageables s'il on prend en compte la spécificité de l'environnement associatif dans lequel elles seraient mises en œuvre et si elles s'inscrivent dans une démarche participative construite sur le long terme.

1 - Constats

Progressivement, **les deux communautés tamoule et cinghalaise se sont considérées comme antagonistes** du fait des évolutions historiques, politiques et sociales. On retrouve cet antagonisme dans le milieu associatif où il existe peu de liens entre associations tamoules et cinghalaises. D'une manière générale, les cloisons entre les deux communautés semblent donc assez étanches même si, au cours des entretiens, certains responsables associatifs ont exprimé leur volonté d'ouverture ou s'ils ont affirmé rassembler indifféremment, en leur sein, des personnes d'origine cinghalaise ou tamoule.

De même, au sein de chaque groupe communautaire, **on ne recherche pas forcément à créer des liens avec d'autres acteurs de la vie associative en France**. Lors d'un entretien, une responsable associative nous indique que les membres de l'association « veulent rester entre cinghalais et qu'ils ne comprennent pas l'intérêt de s'ouvrir à d'autres... d'organiser, par exemple, des manifestations publiques pour partager sa culture, faire connaître ses origines, son histoire, cela ne suscite pas d'intérêt pour les migrants ». En quelque sorte, il existe un contraste entre la visibilité de la communauté sri lankaise et son besoin d'ouverture qui peut s'expliquer par plusieurs facteurs : la barrière de la langue, des objectifs associatifs particuliers liés à la promotion de l'identité tamoule, la méconnaissance des autres acteurs intervenant sur les mêmes problématiques (notamment l'insertion, l'éducation, la jeunesse, etc...), une chaîne migratoire très bien organisée se passant des circuits officiels ou dispositifs de droit commun, etc.

Par ailleurs, en ce qui concerne la communauté tamoule, celle-ci souffre de **la dégradation de l'image du mouvement séparatiste sri lankais et sa défaite**. Les

positions des institutions internationales et des gouvernements européens sont également de plus en plus favorables au gouvernement sri lankais et peuvent renforcer ce sentiment. De même, les médias français entretiennent cet amalgame et des liens supposés entre la population tamoule, les Tigres et le terrorisme ainsi que leurs pratiques « mafieuses ». On peut, à cet égard, mentionner que, depuis 2007 en France, 80 assassinats ont été recensés pour des raisons qui échappent à la police nationale et on comptabilise de nombreux blessés, résultat de règlements de comptes à la machette, à la hache et au katana. Un grand nombre de ces crimes ont eu lieu à La Chapelle. Mathinthiran Nadarajah (« M.Paruthi »), l'un des principaux dirigeants du CCT, a été assassiné, le 8 novembre 2012, à Paris. Il a été abattu de plusieurs balles alors qu'il sortait du local du Comité de coordination tamoul en France situé dans l'est de Paris. Il venait récemment d'être condamné pour financement du terrorisme par la cour d'appel de Paris à cinq ans de prison pour extorsion, financement du terrorisme et association de malfaiteurs en vue d'une entreprise terroriste, dans le cadre du procès d'une filière de racket de la diaspora en France pour financer des opérations au Sri Lanka²⁷. Selon les médias moins nombreux, plus discrets et toutefois moins "communautaires" que les tamouls, « les paroles des cinghalais sont rendues inaudibles par la bruyante contestation tamoule sur le conflit sri lankais ».²⁸ Chaque camp cherche ainsi à affirmer sa légitimité.

Enfin, **la diaspora tamoule serait étroitement surveillée par le gouvernement** selon le *International Crisis Group* et le soutien que la diaspora apporte aux LTTE a toujours été une épine dans le pied des gouvernements successifs depuis trois décennies. Les ambassades et consulats sri lankais seraient actifs dans la lutte contre la propagande LTTE : « les employés des ambassades et consulats, souvent aidé par les groupes cinghalais de la diaspora, signaleraient à Colombo les individus et organisations suspectés de soutenir les LTTE. Certains tamouls ont affirmé que ces informations auraient été utilisées pour identifier et harceler des membres de leurs familles restés au Sri Lanka ».²⁹

Pour conclure et comme le souligne un jeune responsable associatif d'origine tamoule interviewé, si « la guerre est terminée, la paix n'est pas pour autant retrouvée ». Malgré l'écrasante victoire militaire du gouvernement sri lankais, contrôlé par la majorité cinghalaise, la question tamoule n'est toujours pas réglée et le conflit laisse des traces importantes au sein des deux groupes communautaires. Les 13 et 14 janvier 2015, le pape François, s'est rendu en visite dans l'île. Il a « exhorté les sri lankais à la réconciliation, avec le soutien des différentes communautés religieuses, et au respect des droits de l'Homme dans ce pays à peine remis d'une longue guerre civile ».³⁰

Au delà de ces constats qui semblent décrire une situation aujourd'hui assez inextricable, des pistes de travail entre le FORIM et la communauté sri lankaise semblent toutefois envisageables.

²⁷http://www.lemonde.fr/societe/article/2012/11/09/un-leader-des-tigres-tamouls-assassine-a-paris_1788664_3224.html

²⁸http://www.lexpress.fr/actualite/monde/asie/paroles-de-cinghalais-a-paris_760667.html

²⁹International Crisis Group, *The Sri Lankan Tamil Diaspora after the LTTE*, Asia Report N°186, 23 February 2010.

³⁰<http://www.rfi.fr/asie-pacifique/20150112-le-pape-francois-sri-lanka-philippines>.

2 - Pistes de travail

L'un des objectifs de l'étude était de pouvoir dégager des propositions opérationnelles pour renforcer les actions d'information et de coopération avec le FORIM et les acteurs de la diaspora sri lankaise, à partir notamment, des recommandations recueillies auprès d'eux. Si des perspectives de coopération avec la diaspora sri lankaise sont envisageables, elles ne peuvent toutefois s'inscrire dans les logiques habituelles de travail du FORIM pour les raisons évoquées ci-dessous.

En effet, l'approche avec la diaspora sri lankaise ne peut pas reposer sur des actions de structuration et de recherche de représentativité de la diaspora au sein d'une structure unique qui pourrait, une fois créée, adhérer au FORIM. De plus, elle doit se faire de manière progressive et devra tenir compte de la situation politique au Sri Lanka et des solutions apportées dans le cadre de la reconstruction de la paix et l'unité nationale. Enfin, l'approche avec la diaspora sri lankaise devrait impliquer fortement la jeunesse tamoule et cinghalaise car la concertation et le dialogue avec les jeunes permet de poser les bases d'une paix plus solide notamment dans les conflits à caractère ethnique. Les jeunes sont plus ouverts au dialogue et situent leurs actions dans l'action opérationnelle et non politique.

Plus précisément, le plan d'action pour le FORIM pourrait être le suivant :

- 2-1 Poursuivre le travail amorcé dans le cadre de l'étude et constituer un premier noyau dur de personnes ressources et/ou associations d'origine tamoule et cinghalaise.
- 2-2 Organiser des rendez-vous individuels entre les élus du FORIM et les principaux responsables associatifs de la diaspora sri lankaise (coordinations, fédérations).

Il semble préférable de ne pas organiser de réunions collectives dans une première phase pour ne pas générer de tensions et favoriser l'expression de chacun-e dans la diversité des positions et points de vue.

- 2-3 Faire connaître l'action de la commission jeunesse du FORIM auprès des jeunes de la communauté sri lankaise et les inviter à participer aux activités de la commission.
- 2-4 Mettre en place des actions d'informations auprès des OSIM sri lankaise de base en utilisant des personnes ressources pour les relayer.

La barrière de la langue doit être levée car beaucoup de migrant-s sri lankais ne parlent pas ou mal le français. Les médias sociaux peuvent être aussi un réseau à privilégier car la communauté sri lankaise les utilise (notamment Facebook) de façon importante pour détourner les médias traditionnels.

- 2-5 Relancer le processus de concertation et de dialogue intra-communautaire initié par l'ambassade du Sri Lanka dans un cadre neutre orienté vers des objectifs opérationnels et non politiques.

L'ambassade du Sri Lanka en France avait engagé, en 2013, un processus de dialogue et de concertation entre représentants associatifs tamouls et cinghalais en France. Plusieurs réunions ont été organisées mais elles se sont soldées par un échec. Selon les propos d'une responsable associative sri lankaise interviewée, « le processus a échoué car la majorité des responsables associatifs présents ont cherché avant tout à occuper des postes plutôt que chercher des pistes de coopération possibles allant dans le sens de la réconciliation nationale et la recherche de la paix ».

- 2-6 Appuyer les responsables associatifs dans la formulation de propositions sur les meilleures actions susceptibles d'atténuer les divisions au sein de la communauté et assurer le développement de la vie associative.

- 2-7 Organiser des rencontres thématiques et des échanges croisés sur la question des droits de l'homme et de l'éducation à la paix afin de confronter les perceptions sur les situations du passé, du présent et de l'avenir, dans le but d'écarter les idéologies divisionnistes et exclusionnistes et de promouvoir le respect des droits de l'homme.

Si le FORIM a démontré qu'il pouvait jouer un rôle important en tant que médiateur et fédérateur au sein des communautés migrantes en France, il semblerait opportun, aujourd'hui, qu'il renforce ses actions sur la thématique des droits de l'homme et de l'éducation à la paix afin de contribuer à l'atténuation des tensions, perturbations ou violences entre certains groupes humains et communautés. Le FORIM pourrait mettre en place des actions visant à la déconstruction des discours identitaires au profit d'un esprit de tolérance et de diversité. Au delà de la diaspora sri lankaise, certaines communautés migrantes en France (membres ou non du FORIM) rencontrent des difficultés de même nature et pourraient être associées à ces réflexions et partage d'expériences. Tout cela présuppose l'établissement d'une volonté collective et d'un consensus autour des actions visant l'instauration durable de la paix. La jeunesse a un rôle considérable à jouer dans ce processus ici et là bas.

ANNEXES

Liste des acronymes

FORIM : Forum des Organisations de Solidarité internationale Issues des Migrations

FOSIM : Fédérations d'Organisations de Solidarité internationale issues de l'Immigration

OSIM : Organisations de Solidarité Internationale Issues de l'immigration

PIB : Produit International Brut

IDH : Indice de Développement Humain

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

OIT : Organisation internationale du Travail

LFP : Lanka Freedom Party

J.V.P. : Janatha Vimukthi Peramuna

LTTE : Liberations Tigers of Tamil Ealam

LLRC : Lessons Learnt and Reconciliation Commission

ACF : Action contre la Faim

FMI : Fonds Monétaire International

BAD : Banque Asiatique de Développement

BM : Banque Mondiale

IOR-ARC : Organisation de Coopération régionale de l'Océan Indien

SAARC : South Asia Association for Regional Cooperation

BIMSTEC : Bay of Bengal Initiative for Multi-Sectoral Technical and Economic Cooperation

PADEM : Programme d'Aide et de Développement destinés aux Enfants du Monde

AIDER : Association Internationale des Enfants de la Rue

Ofpra : Office Français pour les Réfugiés et les Apatrides

DNA : Dispositif national d'Accueil ou DNA

CCT – France : Comité de Coordination Tamoul - France

OJT – France : Organisation de la Jeunesse Tamoule - France

TYO : Tamil Youth Organization

AETF : Association des Étudiants Tamouls de France

ORT : Organisation pour la réinsertion des Tamouls

Annexe 2 : Bibliographie

Éric Meyer, Gaëlle Dequirez , Delon Madavan, 2011 - « Les communautés tamoules et le conflit sri lankais ». Paris, l'Harmattan, 216 p.

Peter Reeves, 2014 - The Encyclopedia of the Sri Lankan Diaspora (Anglais).

Jinadasa Liyanaratne, 2007 - « Les esclaves et autres nouvelles » Paris, L'harmattan, 146 p.

Sandra Mignot (Auteur), Jean-Michel Delage (Photographies), 2000 - « Vanakam ! Les Tamouls sri lankais en France ». 128p.

Aude Mary, 2008 - « En territoire tamoul à Paris : Un quartier ethnique au métro La Chapelle ». Collection Français d'ailleurs, peuples d'ici » 128 p.

Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR), 2000 - Les Réfugiés dans le monde. 50 ans d'action humanitaire. Annexe VI.

Jean-Marie Julia, 1985 - « Le génocide des Tamouls à Sri-Lanka ». Chez l'Auteur, 1985/06, 128 p.

Jean-Marie Julia, 1994 - « Grandeur et décadence des Tamouls dans l'île de Ceylan - Sri Lanka ». Éditions Lyon poche.

S.Irassarattinam et Jean- Marie Julia (trad.), 1998 - « Un regard sur l'histoire de l'Eelam : Eelam tamoul, le Pays et le gouvernement jusqu'à 1977 ». Paris/Fédération des associations tamoules, 1998/05, 129 p.

Gérard Robuchon, 1993 - « Étagères à bons dieux. Autels domestiques tamouls en immigration », Ferveurs contemporaines – Textes d'anthropologie urbaine offerts à Jacques Gutwirth, réunis par Colette Pétonnet et Yves Delaporte, Paris, L'Harmattan, collection "Connaissance des hommes", 127-138 pp.

Gérard Robuchon, 1987 - « Pratiques sociales et pratiques religieuses des Tamouls au Sacré-Cœur de Paris » - Piault Marc-Henri (dir.), Vers des sociétés pluriculturelles : études comparatives et situation en France, Paris, ORSTOM, 332-336 pp.

Robuchon Gérard, Percot Marie, Tribess Andrea, 1995 - « Tamouls sri lankais en France » - Rapport pour le ministère de la Ville et des Affaires sociales / direction de la population et des migrations. Paris, 225 p.

Vuddamalay Vasoodeven, 1989 "Présence indienne en France. Les facettes multiformes d'une immigration invisible", in Revue européenne des migrations internationales, vol. 5, n° 3 - pp. 65-77.

Appadurai Arjun, 2001 - « Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation » - Paris, Payot-Rivages, 322 p.

Delage Jean-Michel, Vanakam, 2004 - « Les Tamouls Sri Lankais en France » - Livry-Gargan, Castor & Pollux, 128 p.

Etiemble Angéline, 2001 - « Les Ressorts de la diaspora tamoule en France : associations, médias, politique », Rennes, Aderiem/Mire, 169 p.

Moudiappanadin Joseph, 1997 - « L'immigration tamoule en France », Paris, CHEAM, 45 p.

Anthony Goreau-Ponceaud, 2008 « La diaspora tamoule : trajectoires spatio-temporelles et inscriptions territoriales en Île-de-France ». Thèse de doctorat en géographie, Université de Bordeaux, 426 p.

Goreau-Ponceaud Anthony, 2008 - « La diaspora tamoule : lieux et territoires en Île-de-France », *L'espace politique*, n°4 - n°2008/1.

Goreau-Ponceaud Anthony, 2009 - « La diaspora tamoule en France : entre visibilité et politisation », *EchoGéo*, rubrique Sur le Vif 2009.

Goreau-Ponceaud Anthony, 2011 - « L'immigration sri lankaise en France », *Hommes & Migrations* 3/2011, n°1291, p.26-39.

Goreau-Ponceaud Anthony, 2011 - « Diasporas sri lankaises. Entre guerre et paix », *Hommes & Migrations*, n°1291.

Goreau-Ponceaud Anthony, 2012 - « Routes et antiroutes de l'immigration tamoule sri lankaise : des camps du Tamil Nadu à la Chapelle », *e-migrinter*, n°8, pp. 26-44.

Gaëlle Dequirez, 2002 - « Situations urbaines d'inter-ethnicité : le cas du quartier de la Chapelle. Les tamouls face à la population locale ». Mémoire de DEA en science politique, 127 p.

Gaëlle Dequirez, 2007 - « La gestion de la fragmentation identitaire dans une mobilisation en contexte migratoire. Le cas des tamouls sri-lankais en France », n°74. 15 p.

Gaëlle Dequirez, 2010 - « Processus d'appropriation et luttes de représentations dans le « Little Jaffna parisien ». *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 26, n°2/2010, pp. 95-116.

Joëlle Moret, Denise Efonayi, Fabienne Stants, 2007 - « Diaspora sri lankaise en Suisse » Office fédéral des migrations (ODM) - Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (FSM), 156 p.

Dequirez Gaëlle, 2007 - « Tamouls sri lankais : le Little Jaffna de La Chapelle » - *Hommes & Migrations*, n° 1268-1269, pp. 82-91.

Eric Meyer, 2011 - « Migrations sri lankaises - Origines et étapes ». *Revue Hommes et migrations*. Article issu du n°1291, mai-juin 2011 : Diasporas sri lankaises.

Éric Meyer, 2009 - « La déroute des Tigres ne résout pas la question tamoule ». *Le Monde Diplomatique*, n°660, 2009/03, p. 14-15.

Eric Meyer, 2001 - « Sri Lanka, entre particularismes et mondialisation ». Paris, La Documentation française, 183 p.

Angéline Etiemble, 2004 - « Les Tamouls du Sri Lanka dans la région parisienne. L'emprise du politique » - Revue française des affaires sociales (numéro 2) – La Documentation Française. , 212 p.

Philippe Gazagne, 2011 - « Les Tamouls de La Chapelle », Hommes & Migrations 3/ 2011 n° 1291, p. 82-93.

Catherine Juliet DELPY, 2003 « La population tamoule en France aujourd'hui » - Académie de Créteil – numéro 5. Brèves de C.A.S.N.A.V.

Section suisse d'Amnesty International, 2013 - « Sri Lanka, Loin du paradis ». Magazine AMNESTY.

Aurélié Deffeullier et David Eloy, 2009 - « Sri Lanka : une amère victoire ». Altermondes 2009/09, 19. p. 9.

Lasantha Wickrematunge, 2009 - « And then they came for me ». This world resurgence, n°221-222, 2009/01, p. 47-49.

Guillaume Kopp, 2007 - « Sri Lanka, la nation impossible ? ». Alternatives internationales, n°35, 2007/06, p. 20-24.

Jude Lal Fernando, 2006 - « Sri Lanka : vers une convergence des résistances ? ». Alternatives Sud, n°4, 2006/12, p. 227-233.